BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3956 du Vendredi 21 Février 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ENERGIE

Le Président de la République dans la salle de commandes de la Centrale

Mise en service de la troisième turbine de la Centrale électrique du Congo

(P.3)

POLITIQUE

Paysage de précampagne à Pointe-Noire?

(P.5)

CIRCULATION ROUTIERE

Les routes de Brazzaville se dégradent davantage

(P.6)

CONSEIL PERMANENT DE L'ACERAC EN GUINEE EQUATORIALE

Présenter la question migratoire dans chaque pays de l'ACERAC

Le président de l'ACERAC entouré des membres du Conseil Permanent

(P.9)

Editorial

Mirage

SANTE

L'alcool en voie de devenir un fléau au Congo

(P. 11)

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE DES SEMENCES AGRICOLES

CRS a récemment obtenu le financement de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (United States Agency for International Développement) à travers leur Bureau d'Assistance en Cas de Catastrophes à l'Etranger (Office Of Foreign Disaster Assistance - OFDA).

Pour répondre aux besoins urgents d'assistance aux familles touchées par les conflits dans le département du Pool en République du Congo, CRS et son partenaire Caritas Congo, mettent en œuvre un projet d'assistance Rapide en Semences agricoles et outils agricoles appelé TELEMA («Debout» en Lingala).

Pour exécuter ce projet, CRS souhaite contracter des fournisseurs potentiels pour fournir des semences agricoles pour 2 500 Ménages. Ces Articles seront livrés à Brazzaville, au bureau ÇRS. Les livraisons seront faites en fonction des besoins exprimés par CRS. I.es articles livrés doivent répondre aux normes et spécifications de CRS. Le Fournisseur est tenu de livrer au lieu indiqué dans un délai de 10 jours dès réception du bon de commande.

Les fournisseurs (Producteurs ou Revendeurs) intéressés sont invités à venir retirer gratuitement et de bonne foi le dossier d'appel d'offre aux bureaux de CRS, sise à Brazzaville, rue de Duplex, quartier Blanche Gomes, derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-Ville, Brazzaville.

Composition de l'Offre:
L'offre sous plis fermé doit comprendre:
- Les documents d'identification (CNI ou Passeport pour Personnes Physiques et RCCM ou Equivalent pour Personnes Morales)
- Une copie de la dernière Patente
- Une copie du NIU
- L'offre technique dument signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre)
- L'Offre financière dument signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre
- Capacité Financière
- Echantillons

1. Autres Informations:
- L'offre doit avoir une validité minimum de 30 jours à dater de la date de clôture de l'avis d'appel d'offre
- La proposition financière devra être exprimée en francs CFA
- La proposition financière devra reprendre la quantité requise de cette présente demande et renseigner sur la valeur totale de l'achat sous peine d'être écartée
- Les soumissionnaires sont invités de s'enquérir des conditions et contenu du modèle de contrat avant la soumission

A. Soumission:
Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au bureau ci-haut cité au plus tard le vendredi 28 février 2020 à 12h00. Les offres doivent être soumises dans une enveloppe scellée portant la mention «À ne pas ouvrir avant le 28 Février 2020» et portant la référence d'appel d'offres 2020 /TELEMA/001 Pour fins d'identification.

PARCELLE A VENDRE (260 m2)

Située Quartier la Glacière à Bacongo Belle vue panoramique sur le pont de la corniche.

Tel: 05 551 20 04

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE DES OUTILS AGRICOLES

CRS a récemment obtenu le financement de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (United States Agency for International Développement) à travers leur Bureau d'Assistance en Cas de Catastrophes à l'Etranger (Office Of Foreign Disaster Assistance - OFDA)
Pour répondre aux besoins urgents d'assistance aux familles touchées par les conflits dans le département du Pool, en République du Congo, CRS et son partenaire Caritas Congo, mettent en œuvre un projet d'assistance Rapide en semences agricoles et outils agricoles appelé «TELEMA Debout» en Lingala).

Pour exécuter ce projet, CRS souhaite contracter avec des fournisseurs pour la fourniture des outils agricoles pour 593 Ménages. Ces Articles seront livrés dans les villages suivants: KIBOUENDE, MANIETO et KIBOSSI, dans le Département du Pool. Les articles livrés doivent répondre aux normes et spécifications de CRS - Fournisseur est tenu de livrer au lieu indiqué, dans un délai de 10 jours, dès réception du bon de commande.
Les Fournisseurs intéressés sont invités à venir retirer gratuitement et de bonne foi le dossier d'appel d'offre aux bureaux de CRS, sis à Brazzaville, rue de Duplex, quartier Blanche Gomes, derrière l'ambassade des Etats-Unis, Centre-Ville, Brazzaville, du Lundi au Jeudi de 08h 00 et le Vendredi de à 12h 00.

Composition de l'offre:
L'offre sous plis fermé doit comprendre:
- Les documents d'identification (CNI personnes physiques, RCCM ou Equivalent pour Personnes Morales);
- Une copie de la dernière Patente;
- Une copie du NIU;
- L'Offre technique dûment signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre);
- L'Offre financière dument signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre);
- Capacité Financière;
- Echantillons.

1. Autres Informations:
- L'offre doit avoir une validité minimum de 30 jours, à dater de la date de clôture de l'avis d'appel d'offre;
- La proposition financière devra être exprimée en francs CFA;
- La proposition financière devra reprendre la quantité requise de cette présente demande et renseigner sur la valeur totale de l'achat sous peine d'être écartée;
- Les soumissionnaires sont invités de s'enquérir des conditions et contenu du modèle de contrat avant la soumission.

A. Soumission
Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au bureau ci-haut cité, au plus tard, le vendredi 28 février 2020 à 12h00. Les offres doivent être soumises dans une enveloppe scellée portant la mention «A ne pas ouvrir avant le 28 Février 2020» et portant la référence d'appel d'offres 2020/ TELEMA/002. Pour fins d'identification.

LA DIRECTION

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE ZAR POWER

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE / AU CAPITAL DE F CFA 1.000.000
Siège social: Arrondissement 1 E.P.LUMUMBA, Quartier Mpita
Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant acte établi par devant Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 26 Février 2019, enregistré au domaine et timbres, le 27 Février 2019, sous le folio 38/26 N°1497, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme juridique: Société à Responsabilité Limité.
Objet:
La société a pour objet en tout pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et plus particulièrement en République du Congo : - Transport public; - Elevage et Agriculture; - Préfinancement des services; - Acquisition, Vente et Gestion immobilière.
Ainsi que toutes opérations techniques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social susceptibles d'en favoriser le développement, la réalisation ou l'extension.
Dénomination sociale: La dénomination de la société est «ZAR POWER».
Siège social: le siège social est sis Arrondissement 1 E.P.LUMUMBA, quartier Mpita, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social: le capital social de la société est fixé à la somme de Un Million (1.000.000) de Francs CFA divisé en Cent (100) parts d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune.
Nomination du Gérant et Cogérant: sont nommés Gérant et Cogérant de la société, Monsieur ZOKO Augustin Rochnell et Monsieur GOMA MAKAYA Gem Chrisley, pour une durée de quatre (04) ans.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 19 DA 267, du 28 Février 2019.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/19 B 89.

Fait à Pointe-Noire, le 13 Février 2019.

Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, premier étage, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06 664.85.64/04 432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

MICOPERI S.p.A

Société de droit Italien, au capital de 11.000.000 Euros
Siège social: Ravenna (Italie), Via Trieste n.279.
Registre de Commerce n°01350750392

Suivant procès-verbal des décisions de l'administrateur délégué de la société «MICOPERI S.p.A», en date du 15 Octobre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 31 Octobre 2019, enregistré à Pointe-Noire, en date du 05 Novembre 2019 sous le folio 203/ N°37 N°9340, il a été décidé de ce qui suit:
Ouverture d'une succursale en République du Congo: L'administrateur délégué, après examen du point portant ouverture d'une succursale en République du Congo, a décidé de l'ouverture d'une succursale en République du Congo, dénommée «MICOPERI S.p.A» Société Anonyme, qui aura pour siège social: Avenue Charles de Gaulle Tour Mayombe Entrée B 8ème Etage A 27, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo.
Ladite succursale aura pour activités, les mêmes que celles exécutées par la Société mère sise à Ravenna Via Trieste n°279 Italie à savoir :
- Exécution au Congo des travaux objet du contrat Nene Phase 2B-Campagne d'installation en mer pour les plates-formes et la construction de Pipeline marine multiphase intra-champs signé avec ENI Congo S.A.
Nomination du fondé de pouvoir de la succursale en République du Congo: l'administrateur délégué décide de nommer en qualité de fondé de pouvoir de la succursale en République du Congo, pour une durée d'exercice de Quatre (04) ans :
- Monsieur Claudio BARTOLOTTI, de nationalité italienne, détenteur du passeport N°YB3658521.
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 19 DA 1415, du 08 Novembre 2019.
Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°CG/PNR/19 B 448.

Fait à Pointe-Noire, le 24 Janvier 2020.
Pour avis.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

ENERGIE

Mise en service de la troisième turbine de la Centrale électrique du Congo

La troisième turbine de la Centrale électrique du Congo (CEC) a été mise en service le 18 février 2020. Une cérémonie festive y afférente a été organisée sur le site à Cote-Matève, où Denis Sassou-Nguesso, le Président de la République, et Brusco Guido, le Vice-Président pour l'Afrique sub-saharienne du Groupe ENI, ont procédé à son lancement, portant ainsi la capacité installée de la CEC de 314 à 484 mégawatts. Soit une augmentation d'environ 170 MW. La CEC est une joint-venture entre l'Etat congolais, actionnaire à 80%, et la société pétrolière ENI Congo à 20% du capital.

La Centrale électrique du Congo

Avec ses deux premières turbines, la CEC produisait 314 Mégawatts, soit un peu plus de 60% de la production nationale d'électricité. La production supplémentaire apportée par la troisième turbine, soit 170 mégawatts, va donner une nouvelle impulsion aux industries qui en ont besoin (ainsi qu'aux ménages), notamment pour la réalisation du projet de la future Zone économique spéciale de Pointe-Noire. La CEC devient donc la plus grande source de production de l'énergie au Congo avec ses 484 Mw. *«L'énorme potentiel gazier du Congo offre à la CEC l'opportunité d'augmenter sa capacité jusqu'à 1Gigawatts (1000 Mw) par l'installation d'une quatrième turbine. La CEC exporterait alors de l'électricité et par la même occasion le Congo deviendrait un pôle énergétique stratégique dans la sous-région»,* a affirmé M. Guido Brusco.

Mais ce n'est là, d'abord, qu'un rêve à réaliser, car la poursuite d'une telle aventure nécessite la mise en place des conditions favorables au développement de l'industrie gazière et de l'électricité. Dans cette optique, il faut mettre en place un cadre juridique approprié à l'industrie du gaz, aussi bien dans sa production que dans son utilisation. Le Congo ne dispose pas encore d'un tel cadre, qui permettrait aux producteurs, notamment la CEC de signer des contrats de fourniture avec les industriels. Autrement dit de lui confier la gestion du transport, de la maintenance de l'électricité jusqu'aux industriels. En filigrane, c'est la défaillance de l'E2C le distributeur traditionnel qui a été pointée du doigt.

En effet, dès son inauguration officielle le 23 décembre 2011 avec ses deux premières turbines (314Mw), la CEC était déjà capable de satisfaire la demande de la ville de Pointe-Noire qui était de moins de 80Mw. Hélas, le réseau de distribution défectueux et insuffisant de la SNE ne permettait pas de répondre à la demande. Ce qui est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui…

Ainsi, dans son allocution de circonstance, le Ministre Zoniaba, en charge de l'hydraulique et de l'énergie, a dit que *«le fonctionnement optimal de cette unité de production nécessite des investissements immédiats dans le transport, afin d'évacuer l'électricité vers les consommateurs internes et externes. Face aux contraintes du moment, le Gouvernement encourage les investisseurs privés nationaux et étrangers à s'impliquer dans le cadre des contrats de délégation de services publics, conformément à la loi et à la règlementation en vigueur dans le secteur de l'électricité dans notre pays».*

Pour mémoire, on retiendra que ce fut le 19 mai 2008 que le Président Denis Sassou-Nguesso avait posé la première pierre des travaux de construction de cette Centrale électrique du Congo, communément appelée Centrale à gaz. Il s'agit d'une société anonyme dont l'Etat est actionnaire majoritaire à 80% et la société pétrolière ENI Congo qui détient 20% du capital, est gestionnaire de l'ouvrage du fait de son expertise. La CEC fut inaugurée officiellement le 23 décembre 2011. Il y a donc plus d'une décennie que la première molécule d'électricité fut injectée dans le réseau de la SNE devenue E2C.

Jean BANZOUZI MALONGA

HYDROCARBURES

Les opportunités de valorisation des ressources en hydrocarbures au centre d'une conférence internationale à Kintelé

Le Centre international de Kintelé abrite du 19 au 21 février 2020 la 4e conférence internationale et expositions sur les hydrocarbures au Congo. Placés sur le thème: *«Création d'une chaîne de valeur locale et utilisation des ressources en hydrocarbures comme catalyseur du développement socio-économique, de la diversification économique, d'intégration dans la région»*, les travaux de cette conférence ont été inaugurés par le Premier ministre Clément Mouamba, en présence de Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, et des autres membres du Gouvernement.

Les officiels

L'assitance

L'objectif de la conférence est d'échanger sur les opportunités de valorisation des ressources en hydrocarbures pour la diversification économique et l'intégration régionale. A cet effet, plusieurs thèmes sont abordés par les experts.

Principal sponsor, la SNPC, par le truchement de son directeur général, s'est dite fière de participer à cet événement. *«En sa qualité d'entreprise d'Etat, la SNPC, outil technique et dépositaire de la base de la banque de données de l'industrie pétrolière au Congo, est disposée à accompagner toutes sociétés ou investisseurs dans sa démarche de création de valeur dans le domaine des hydrocarbures au profit de toutes les parties concernées»,* a déclaré Maixent Raoul Ominga.

Il a réaffirmé la volonté de son entreprise de développer des partenariats multiformes dans l'intérêt mutuel des parties pour un impact réel en terme de croissance économique du Congo et du renforcement du contenu local. *«La SNPC a un rôle majeur et incontournable à jouer dans le développement du secteur pétrolier au Congo»*, a-t-il dit.

Maixent Raoul Ominga a, en outre, rassuré ses partenaires que la SNPC a toujours travaillé dans le respect des règles d'éthique et de transparence: *«nos états financiers sont en ligne».*

Pour Jean-Marc Thystère-Tchicaya, cette conférence sur les hydrocarbures est un événement d'envergure qui va permettre de découvrir les principales opportunités et les grands défis liés à la conduite des activités dans le secteur des hydrocarbures au Congo et sur la scène internationale.

L'utilisation des ressources naturelles des hydrocarbures, a-t-il affirmé, *«demeure pour notre pays un pivot majeur pour la diversification de notre économie. La production pétrolière du Congo est estimée en moyenne à 342 barils par jour. Les réserves restantes trouvées en hydrocarbures liquides sont estimées à 2,5 milliards sur 20 ans et celles en hydrocarbures gazeux à 250 milliards de standard mètre cube. Notre objectif est de relancer l'exploitation par la mise sur le marché international de cette production»,* a affirmé Jean-Marc Thystère-Tchicaya.

Ouvrant les travaux, le Premier ministre Clément Mouamba a fait savoir que la valorisation des ressources en hydrocarbures pour la diversification économique est dans l'agenda de la visite de travail du chef de l'Etat à Pointe-Noire avec l'inauguration de la troisième turbine de la Centrale électrique du Congo.

KAUD

Editorial

Mirage

Se peut-il que nous soyons de nouveau alignés dans la conjonction des astres? La semaine s'achève avec ce petit quelque chose d'indéfinissable qui permet de nouveau d'avoir de l'espoir, d'endormir sa méfiance et de ré-engoncer dans les plis de la mémoire historique meurtrie et souvent piétinée notre légitime méfiance devant les promesses non tenues des politiques.

Non que soit arrivé le temps de raser gratis, ni que les mythiques lait et miel si bien décrits par nos décideurs coulent désormais à flot chez tous, non. Mais il y a bien longtemps que nous n'avions pas eu une succession de nouvelles aussi tranquillisantes. Même les pluies de ces derniers jours semblent nous avoir accordé du répit: elles n'ont pas emporté ce qui nous reste de viaduc, par exemple.

Coup sur coup durant les jours passés, nous avons eu droit à la venue discrète des experts du FMI, d'habitude si sévères avec notre manière de gérer. Nous disposons désormais d'une troisième turbine à la Centrale électrique du Congo de Pointe-Noire; d'une minoterie appelée à relancer la production du maïs chez nos agriculteurs et à améliorer la fourniture de la farine. Le port de Pointe-Noire dispose aussi désormais de nouveaux quais, tandis que l'Alima va recevoir son bac !

Lus de manière aussi linéaire, ces événements ne peuvent qu'égayer le Congolais lambda condamné depuis trop longtemps à littéralement ramer. L'injection d'une dose d'euphorisants aide à supporter la dureté des temps. Mais c'est comme si nous étions face à un mirage. Car il faut s'interroger sur le pourquoi du comment, avant de s'intéresser à la durabilité de toutes les initiatives lancées et annoncées ici et là.

L'explication est simple: les élections approchent. Il faut améliorer les statuts présentables pour améliorer les votes et les stratégies. Il serait de mauvaise foi de penser que boucher une ornière, assurer la stabilité de l'électricité, agrandir la capacité d'un port et se saisir plus concrètement du projet des infrastructures en Afrique centrale pour gagner des voix soient moins nobles que de s'y atteler en cohérence, et de tout temps.

Il vaut sans doute mieux une route rafistolée à la va-vite que pas de route du tout. Il vaut certainement mieux disposer d'une électricité et de l'eau qui coule dans le robinet avec un trémolo militant qu'un glouglou sec dans les parcelles, en plein Bassin du Congo! Pourtant nous sommes ce que nous sommes: les municipalisations accélérées ont laissé dans les départements de nombreux éléphants blancs, mais aussi quelques rares vestiges qui nous font les réclamer. C'est un patrimoine dont on se contentera.

Mais pour le reste, nous en revenons au point de départ. A la SOPECO, on crie toujours famine à coups de casseroles. Les pensionnés de la CNSS inscrits aux MUCODEC sont à la diète, comme ceux de la CRF, depuis toujours. Demain, nous aurons certainement une brasserie normalement alimentée par la production de notre minoterie; nous aurons de la bière à foison. Mais nous nous réveillerons avec le ventre creux de toujours.

Albert S MIANZOUKOUTA

PARLEMENT

Les sénateurs PCT et alliés veulent renforcer le combat politique de leur organisation

Le groupe parlementaire PCT et alliés au sénat était en assemblée générale samedi 15 février, au palais des congrès à Brazzaville, sous l'égide du sénateur Théophile Adoua, président du groupe. Le budget du groupe parlementaire PCT et alliés adopté s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 77.276.000FCFA. il est en hausse par rapport à celui de l'année 2019.

Théophile Adoua

Il était question au cours des travaux de cette assemblée générale de faire l'évaluation des activités menées l'année écoulée. La maison a tenu, semble-t-il, malgré quelques failles signalées. Les membres ont aussi déroulé la feuille de route de l'année en cours de leur organisation. La mission première du groupe est le renforcement des capacités de ses membres par l'information diverse. Parmi les points évoqués par les participants, il y a eu la question des arriérés et des véhicules *«Le Sénat en est à sa troisième année, il n'y a toujours pas de véhicules»*, ont-ils déploré.

Ils ont adopté le rapport du groupe, le rapport pour l'année 2019, le programme d'activités pour l'année 2020. Tandis que le rapport financier a été adopté avec amendements, le président du groupe parlementaire s'est réjoui de l'ambiance qui a régné tout au long des travaux, et a appelé les membres de ce groupe parlementaire à la responsabilité et à l'assiduité au travail parlementaire pendant l'année en cours. Il a félicité les membres pour la qualité du travail abattu, qui a abouti aux conclusions souhaitées. Par ailleurs, il a rappelé la place et le rôle du groupe parlementaire PCT et alliés au sénat: *«Soyons comme nous l'avons toujours été attachés notre engagement de manière permanente, à accorder notre soutien indéfectible au président de la république».*

Pour Théophile Adoua, l'année 2020 est une année déterminante, puisqu'elle est pré-électorale: *«l'année 2020, devrait elle aussi être vécue avec assiduité dans le cadre de l'activité législative traditionnelle. Tout comme elle devrait être favorable à l'affirmation du rôle politique du groupe parlementaire PCT et alliés au Sénat»*, a t- il indiqué.

Dans cette perspective, s'impose au groupe un effort général de renforcement des capacités au travers duquel s'acquièreront connaissances et disciplines nécessaires à l'action.

Théophile Adoua appelé les membres du groupe à se mettre en ordre de bataille pour amener le candidat de la majorité à la victoire, lors de la présidentielle 2021.

Au cours de cette assemblée générale, une minute de silence a été observée en mémoire de Madame Emilienne Charlotte Lékoundzou, qui fut également membre de ce groupe.

Pascal AZAD- DOKO

SOCIETE CIVILE

L'Association ADAL veut lutter contre le chômage

L'association de la diaspora Axe Liboka (ADAL) dont le but est de promouvoir la solidarité entre fils et filles de l'axe Liboka, et de lutter contre le chômage des jeunes, a fait sa sortie officielle dimanche 16 février dernier à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville. C'était en présence du préfet de Brazzaville et du représentant de l'administrateur- maire de Talangaï. Ainsi de que de quelques personnalités conviées à cette cérémonie.

L'ADAL s'engage dans les micro-projets susceptibles de subvenir aux besoins de la population. Le fondement de son action réside dans sa volonté à mobiliser les populations à se prendre en charge par la réalisation de micro-projets. Raison pour laquelle l'ADAL s'est donnée comme slogan *«L'ADAL, créée pour faire et non pour être».*

Cette cérémonie avait également un grand enjeu puisqu'elle s'est déroulée 45 jours après la disparition du président actif de l'association, en la personne de Bernard Okongo. Le Bureau de l'association compte 13 membres.

Maixent Raoul Ominga qui a été élu par consensus comme président, succède à Bernard Okongo.

La commission de contrôle et d'évaluation comprend 5 membres, le président d'honneur étant Jean- Pierre Bouka.

L'innovation, c'est que sur les 29 villages que comptent l'axe Liboka, il y avait une grande ferveur. Cette cérémonie semble avoir réveillé un esprit de fraternité et de solidarité.

Le bureau élu

Prononçant son allocution de circonstance, le président Maixent Raoul Ominga, tout en remerciant les personnalités présentes, a annoncé qu'il sera créé au sein de l'association un Conseil des sages.

Il a promis de poursuivre l'œuvre amorcée par son prédécesseur. Déroulant sa feuille de route, il a indiqué qu'il s'agira de conjuguer les efforts *«afin de promouvoir les activités génératrices de revenus, favoriser l'entreprenariat, former les jeunes désireux de s'engager dans les métiers de l'agriculture l'élevage et bien d'autres secteurs d'activités. Faire émerger les projets visant à résoudre le problème de chômage»*, a-t-il relevé.

Le président de l'ADAL a exhorté les membres et sympathisants à se serrer les coudes et à libérer leurs génies créateurs *«En ce moment solennel, nous sommes devant nos responsabilités, laissons nos égos, travaillons à l'unisson. Car quand l'axe est uni, c'est une grande force capable de déplacer les montagnes»,* a-t-il dit.

L'axe Liboka qui compte 29 villages couvre le district d'Oyo, dans le département de la Cuvette. La veille de cette cérémonie, il y a eu dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe de leur président précédent.

P.-A. D.

ANNONCE D'EMPLOI DE LABYRINTH GLOBAL HEALTH

Coordinateur Technique du Projet en République du Congo (ROC)

Labyrinth Global Health est une organisation non gouvernementale basée en RDC, en Europe, et aux États-Unis qui fournit une assistance technique et assure la direction de la mise en œuvre de projets pour les programmes de services liés au VIH en Afrique. Labyrinth a un bureau régional à Kinshasa, RDC, et collabore avec une association locale, l'Association Cœur de Colibri pour la Santé Publique et l'Action Humanitaire (AHCOPHA) à Brazzaville, pour mettre en œuvre ce projet financé par le Département Américain de la Défense à travers le programme DHAPP. En outre, Labyrinth poursuit son partenariat de collaboration avec les Forces Armées Congolaises (FAC), également connues sous le nom d'armée du COR, en soutenant la mise en œuvre du programme à Brazzaville, Pointe Noire et Dolisie.

Les activités du programme Labyrinth Global Health comprennent des domaines de travail interdisciplinaires et globaux couvrant la prévention des maladies et la recherche en santé humaine, animale et environnementale, avec un accent sous-jacent sur le développement des capacités des ressources humaines, des infrastructures et des plates-formes techniques. Le bureau de Labyrinth RDC fournira un appui administratif, technique et financier au projet ROC, tandis que l'équipe de Brazzaville assurera la supervision directe des services et apportera aux militaires un appui dans le traitement du VIH.

Objectif du poste: Un spécialiste du VIH sera recruté pour superviser la mise en œuvre de ce projet en République du Congo (ROC). Il collaborera avec les FAC à travers leur programme de lutte contre le VIH dans la planification et la conduite de toutes les activités clinques et communautaires.

Description générale: Le coordonnateur technique du projet (CTP) appuiera les FAC et le projet à temps plein. Il sera basé à Brazzaville et relèvera directement du directeur de programme Labyrinth. Ce chef de projet local supervisera directement les points focaux dans les 3 sites et veillera à ce que les activités confiées à AHCOPHA se déroulent normalement .

Responsabilités: le CTP participera activement à la planification, à l'organisation et à la liaison avec les membres des équipes FAC, AHCOPHA et Labyrinth. Il veillera au respect du cahier des charges techniques, à la formation du personnel de terrain, au suivi, à l'évaluation et au rapport trimestriel conformément aux indicateurs de DHAPP. Cette personne surveillera les indicateurs cliniques et communautaires conformément au SOW. Il assurera la supervision directe des points focaux de Labyrinth.et veillera à ce que les activités confiées à AHCOPHA se déroulent normalement.

Les spécificités liées au programme :
Prévention de VIH (HVOP): sensibilisation, distribution des préservatifs, collaboration avec AHCOPHA dans la mise en œuvre des activités
Services de prévention de la mère à l'enfant (PMTCT): services de soutien aux femmes enceintes dans les hôpitaux militaires, formations
Services de dépistage du VIH (HVCT): organisation logistique mensuelle avec l'armée en gestion de stock et approvisionnement en consommables et tests de dépistage du VIH
Services de soins et de traitement du VIH (HTXS): Soutenir les militaires pour mettre les clients séropositifs sous ARV. Améliorer la couverture en charge virale pour tous les PVVIH éligibles, planifier et assurer l'approvisionnement en médicaments essentiels pour la prise en charge des IOs et en réactifs pour la charge virale;
Services de soins du VIH (HBHC) : Former des agents de relais communautaires; travailler avec les ONG locale pour suivre les patients sous ARV et assurer la liaison avec les services cliniques.
Infrastructure de laboratoire (HLAB): organiser une formation en biosécurité; gestion de stock, les commandes, achats et livraisons de produits de laboratoire
Information stratégique (HVSI): organiser des cours de recyclage sur le fonctionnement de la base de données de suivi; assurer une assistance technique aux militaires pour la mise en place du système électronique de suivi des patients que la République du Congo est en train de développer (TierNet)
La liste des tâches de la section Responsabilités ci-dessus donne une idée des responsabilités du poste. La liste n'est pas exhaustive et la personne peut être appelée à remplir d'autres tâches à la demande du superviseur et du directeur du programme.

Qualifications:
Les candidats retenus doivent posséder les qualifications suivantes:
• MD/PhD ou Master en sciences médicales ou professionnel de la santé ;
• Capacité à travailler en équipe, à planifier et à hiérarchiser les tâches pour soi et pour autrui, avoir des compétences et un leadership solide pour pouvoir mener toutes les actions qui lui sont demandées.;
• Solides compétences dans la résolution de problèmes ;
• Aptitude à agir de manière proactive vis-à-vis de tous les problèmes de mise en œuvre qui pourront survenir;
• Compétences efficaces en communication et en relations interpersonnelles, en particulier dans divers contextes internationaux;
• **Connaissance en langues :** le français et l'anglais (écrit et parlé de préférence)

Durée du contrat: Il s'agit d'un poste à temps plein avec un contrat d'un an, renouvelable jusqu'à 4 ans sur la base d'une évaluation de performance positive.

Salaire et avantages sociaux: Les salaires et les avantages sociaux sont concurrentiels et à la mesure de l'expérience, dans les limites du budget programme approuvé.

Pour postuler, veuillez envoyer une lettre de motivation et votre CV simultanément aux adresses suivantes : ksaylors@labyrinthgh.com ; zmoukolo@gmail.com ; nzabap@gmail.com; et balongatchang@gmail.com

Date limite de dépôt : le 15 mars 2019

Contact secrétariat AHCOPHA :
06 914 65 94/ 05 576 29 63

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PORTS

Placer les ports africains dans la dynamique du développement durable

Les questions de développement durable des ports africains, notamment celles liées aux défis et opportunités de leur environnement, ont fait l'objet d'une réflexion lors de la troisième Conférence sur l'environnement et la durabilité des ports africains. Réunis à cette occasion à Pointe-Noire, du 11 au 13 février 2020, les experts en la matière ont identifié les problèmes rencontrés et élaboré des schémas de collaboration pouvant déboucher sur des solutions communes.

Sur initiative conjointe de l'Association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et du centre (AGPAOC), du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) et de Ports Environmental Network Africa (PENAf), la troisième conférence sur l'environnement et le développement durable des ports africains a été une occasion pour les gestionnaires des ports, de passer en revue leurs politiques, leurs stratégies et programmes de développement portuaire au regard des principes et fondements du concept de développement durable.

L'intérêt du sujet relève du fait que les questions de l'environnement et de développement durable sont de plus en plus préoccupantes à l'échelle de la planète entière, a dit le ministre Fidèle Dimou en charge des transports et de la marine marchande, rappelant à son auditoire que les scientifiques du monde entier ne cessent d'interpeller la communauté humaine sur les effets néfastes de son activité sur l'environnement. Et que les activités portuaires participent aussi, hélas, à la destruction de l'environnement.

Sous l'éclairage des interventions de M. Harry Barnes-Dabban, coordonnateur du PENAF, et de M. Jean-Marie Koffi secrétaire général de l'AGPAOC, les participants ont répertorié les défis qui se présentent à chacun des ports, diversement. Il s'agit, entre autres, de la gestion des déchets portuaires, la pollution marine due soit aux dragages des bassins portuaires, soit aux déversements d'hydrocarbures, la prise en charge des déchets produits par les navires, ou encore la gestion des déchets entrainés par la houle, etc., sans oublier les questions de gestion des espaces portuaires par rapport à l'extension des villes qui les abritent.

Les conférenciers en visite au PAPN

Les conférenciers ont ensuite capitalisé les bonnes pratiques de certains ports ayant une expérience avérée dans la gestion de l'environnement portuaire, afin de vulgariser les meilleures prises en charge des aspects des protections y afférentes. Ainsi, cette démarche a permis d'aboutir à une esquisse de plan cadre consensuel de gestion environnemental et social qui puisse garantir la prise en compte de toutes les dimensions qui concourent à un développement équilibré et durable des ports.

Cette esquisse de plan propose des axes d'articulation et d'orientation nécessaires pour mieux placer les espaces portuaires dans la dynamique d'un développement soutenable à long terme. Ainsi compris, les ports africains, à l'instar des autres ports du monde, ont l'obligation de trouver le juste équilibre entre leur croissance et l'impact social de leurs activités sur l'environnement. C'est-à-dire porter leur attention au-delà de leur rentabilité commerciale.

Pour sa part, le Port autonome de Pointe-Noire s'est déjà retrouvé face à un gros problème de risque de pollution. On se souvient qu'il y a bientôt dix ans, les opérations de dragage d'approfondissement du bassin portuaires avaient conduit à l'apparition des plaques d'hydrocarbures suite à l'excavation des sables bitumineux sous-marins. La mise en place d'un dispositif pour contenir ses déchets avaient permis d'éviter une pollution à grande échelle, qui aurait mis en péril le voisinage du port, les ressources halieutiques, etc. C'est donc tenant compte de l'importance qu'il accorde aux questions environnementales et de développement durable que, sollicité par l'AGPAOC et le PENAF, le PAPN a accepté d'abriter cette 3ème édition de la conférence des ports africains sur l'environnement et le développement durable, a déclaré Séraphin Bhalat, le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Et d'ajouter: *«Le PAPN, conformément à la convention internationale MARPOL relative à la prévention de la pollution par les navires, et conformément aussi à la convention de Bale visant la circulation des déchets dangereux entre les pays, notamment à destination des pays en développement, ainsi que la convention sur les traitements des eaux de ballast, le PAPN a négocié et signé une convention fixant les conditions de collecte, de transport, de traitement et de valorisation des déchets portuaires».*

Les résultats de cette conférence, précisément les points de cette esquisse de plan, seront soumis aux bailleurs de fonds et institutions financières internationales aux fins d'obtention des financements pour leur exécution par les ports africains.

Jean BANZOUZI MALONGA

POLITIQUE

Paysage de précampagne à Pointe-Noire?

Le Président Denis Sassou-Nguesso se représentera certainement à l'élection présidentielle comme l'y encouragent depuis plusieurs mois les structures de son parti, le Parti congolais du travail (PCT). *«Impossible de s'y tromper»,* disent même ses opposants, puisque selon eux, son séjour à Pointe-Noire cette semaine a eu l'air d'un avant-goût de campagne électorale. *«Avec les moyens de l'Etat»*, se plaignent-ils.

Le déplacement en masse des militants du PCT et des partis alliés prouve que ceux-ci ne veulent plus attendre longtemps l'annonce de la candidature du camarade président, même s'ils sont sûrs qu'''Otshombé'', comme ils aiment à l'appeler, sollicitera en avril 2021 un nouveau mandat de cinq ans. Déjà ces derniers mois, il ne s'est pas passé une semaine sans qu'un parti ou une association de son bord politique appelle le président à se succéder à lui-même, «*afin d'achever l'œuvre de redressement» commencée depuis son retour au pouvoir en 1997.*

Le Président Denis Sassou-Nguesso a tendance à maintenir le suspense. *«Un peu plus d'un an nous sépare des prochaines élections. Rien n'oblige le camarade président du Comité central à dévoiler si tôt ses intentions»*, murmure-t-on dans son entourage.

Il n'est pourtant pas difficile de remarquer que le processus devant aboutir à ce quatrième mandat est presque déjà enclenché. Dans la capitale économique, par exemple, les autorités locales ont battu le rappel de la population. Pancartes, écriteaux et banderoles promettaient loyauté et fidélité à 100% au *«candidat unique et naturel»* de la majorité présidentielle, alors que le président n'y était qu'en visite de travail. Il y a mené une série d'activités économiques: lancement officiel de la troisième turbine de la Centrale électrique à gaz du Congo (CEC) et du Grand Moulin du Kouilou (GMK), puis inauguration des nouveaux quais du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) et de la minoterie du groupe SOMDIAA. Ces infrastructures sont censées matérialiser *«l'engagement personnel du chef de l'Etat en faveur des populations de Pointe-Noire».* Dans l'espoir qu'elles *«sauront lui renvoyer l'ascenseur très bientôt»,* soupçonnent ses contempteurs.

En effet, Pointe-Noire n'est pas une étape comme les autres. La ville a, pendant l'élection présidentielle de 2016, *«tourné le dos»* au Président Sassou-Nguesso, en plébiscitant Jean-Marie Michel Mokoko, un des nombreux candidats de l'Opposition. Il y avait été aussi précédé par Guy-Brice Parfait Kolélas, un autre opposant. Mais le passé est le passé, et aujourd'hui, il ne serait plus question que de fidélité retrouvée, si l'on en croit les dirigeants locaux des partis de la majorité. *«La visite du Président de la République à Pointe-Noire n'est pas fortuite»*, soutient un analyste politique, *«tant son calendrier et son rythme devraient aller croissant jusqu'à l'annonce officielle de sa candidature»,* prédit-il.

Jean ZENGABIO

Coup d'oeil en biais

Arrêté, un pasteur avoue son délit: viol sur mineure!

Le Commissariat de police de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba à Brazzaville a mis la main sur le pasteur d'une Eglise de réveil soupçonné d'avoir enlevé puis violé une fillette de six ans. La scène s'est passée jeudi 19 février 2020. L'homme a reconnu son forfait. *«Je suis à mon neuvième viol. J'ai voulu sacrifier 60 enfants pour prétendre changer ma vie et espérer du succès»*, a-t-il avoué. Il a été déféré à la Maison d'arrêt.

CHU de Brazzaville: l'entente après la grogne

Après le coup de colère de l'Intersyndicale, le calme est revenu au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Il y a eu une concertation avec la tutelle ministérielle le 14 février dernier. Les deux parties se sont accordées pour renouer le dialogue et chercher des solutions aux problèmes qui minent le plus grand établissement sanitaire du pays. Une commission paritaire devrait être mise en place pour mieux cerner les principales revendications des syndicalistes. Il est acquis aussi que l'Intersyndicale participera désormais en qualité d'observateur aux réunions du Comité de suivi du projet d'appui à la gestion du CHU-B conformément au mémorandum entre le Congo et l'université de Montréal (Canada).

Crime passionnel dans l'arrondissement 8 Madibou

Un homme a été tué le vendredi 14 février dernier à Kibina, un quartier du huitième arrondissement Madibou, à Brazzaville. A l'origine, une histoire de femme. Le présumé assassin soupçonnait sa victime de sortir avec sa femme. Pris de colère, il s'est emparé d'un pilon et le lui a asséné. Transporté à l'hôpital, l'infortuné y a rendu l'âme par hémorragie. La police a finalement réussi à mettre la main sur le présumé assassin.

SOPECO: la crise sociale persiste

Les choses se compliquent avec la suspension de six représentants syndicaux par la direction générale de la Société des postes et d'épargne du Congo (SOPECO). Mais, les travailleurs continuent de réclamer le paiement d'arriérés pour améliorer leurs conditions de vie. L'Intersyndicale dénonce le non-respect des procédures et des textes concernant le dépôt du cahier des revendications depuis le 17 décembre 2019 et exige le départ de la directrice générale. Les négociations sont en cours. Les travailleurs cumulent dix-sept mois d'impayés de salaire.

Un sinistre évité de justesse dans un garage-auto

Un camion a failli disparaître dans les flammes la semaine écoulée à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Il avait gagné un garage pour un problème technique. Et c'est au cours d'une opération de soudure que le véhicule a commencé à prendre feu. A ce qui se dit, le soudeur n'avait pas *«pris soin d'extraire le carburant du réservoir»*. Le feu a été rapidement maîtrisé.

Racoleur vers le Palais de justice de Brazzaville

Le nombre de nécessiteux croît sensiblement à Brazzaville. Aux traditionnels enfants de la rue et escrocs de tout acabit s'est ajouté, entre autres, dans les environs du palais de Justice, un homme qui se tient tous les matins sur le trottoir, document en main. C'est lui qui prend l'initiative: *«Je vous offre mes services pour un casier judiciaire ou un certificat de nationalité, et votre cas sera traité avec célérité»*. Les méfiants sont nombreux, même ceux qui ne veulent pas trop patienter aussi apparemment.

Des autorités administratives aux méthodes du «mono»?

A l'occasion de l'arrivée à Pointe-Noire du Président Denis Sassou-Nguesso, lundi 16 février dernier pour un séjour de travail de cinq jours, les autorités préfectorales de la capitale économique et du Kouilou ont institué un régime de travail en journée continue (de 6h30 à 13h pour les entreprises privées et de 7h à 14h pour les administrations publiques). Pour permettre aux salariés de se rendre en masse à l'aéroport Agostino Néto, pour certains, pour se disposer le long du parcours du cortège présidentiel, pour d'autres. *«Comme au vieux temps du mono quoi»,* commente la rue.

L'OHADA en colloque à Brazzaville

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) tiendra dans la capitale congolaise du 24 au 26 février prochain son colloque international avec pour objectifs de vulgariser les actes uniformes de l'organisation et de susciter des réflexions scientifiques sur les éventuelles réformes.

CONGO-FMI

Malgré la situation difficile, le FMI soutient la mise en œuvre du programme économique

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par M Alex Segura-Ubiergo, chef de mission, séjourne à Brazzaville du 20 au 26 février 2020 pour faire le point de la situation économique et financière du Congo et envisager les perspectives. Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale a eu une séance de travail jeudi 20 février avec M Alex Segura-Ubiergo pour voir comment le FMI peut continuer à aider le Congo tout en relevant les différents défis économiques.

M Alex Segura-Ubiergo

Mme Ingrid Ebouka-Babackas

Dans son mot introductif, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a exprimé toute sa satisfaction à recevoir l'équipe conduite par M Alex Segura-Ubiergo. «Nous y travaillons chaque jour et il est bon que l'équipe du FMI vienne de façon régulière constater les efforts que le Congo réalise chaque jour pour sortir de la crise économique et financière qui a frappé le Congo, mais aussi les Etats de la sous-région. Nous avons retenu l'option de la mise en œuvre d'un Programme économique avec le FMI adossé sur la facilité élargi de crédit. Il est normal que nous ayons des échanges. Le FMI peut toucher du doigt des réalités qui traduisent les efforts que nous faisons», a-t-elle relevé.

Les membres de la mission du FMI

La ministre du Plan a rappelé que la mission a demandé que soient produites des informations. «Nous pensons que ces informations ont été transmises. C'est donc le signe qui montre que nous sommes actifs, résolus, que nous avons parfois trébuché, mais nous nous relevons toujours. Nous avons une semaine pour convaincre, pour apporter les éléments. Nous considérons que le FMI est à nos côtés. C'est avec bienveillance que le FMI pointe certaines de nos faiblesses afin que ces difficultés soient relevées. Après la suspension de la conversation en fin septembre début octobre 2019, le Congo est prêt pour aller vers cette première revue qui est essentielle pour nous», a-t-elle poursuivi.

De son côté, M Alex Segura-Ubiergo a indiqué que le Conseil d'administration du FMI a discuté de la situation du Congo au mois de janvier dernier. Ce Conseil, a-t-il affirmé, a salué les efforts du Gouvernement afin de redresser l'économie. Il a de même salué les réformes structurelles mises en œuvre et surtout les réformes sur la transparence et la bonne gouvernance. «La mission est ici à Brazzaville pour discuter sur la situation économique qui demeure difficile depuis la chute du prix du baril du pétrole en 2014. Au mois de novembre, il y avait une stabilité grâce aux efforts du Gouvernement. Les discussions vont porter sur ces difficultés dans l'économie congolaise pour générer l'emploi, remonter la croissance, réduire la pauvreté, aider les couches les plus vulnérables et continuer à faire avancer les réformes structurelles déjà entamées qui sont en train d'améliorer la gestion de finance publique. Nous sommes bien conscients que cette situation est difficile; vous avez des attentes de nous et des partenaires au développement», a-t-il précisé.

Selon le chef de mission du FMI, le budget de l'Etat a besoin de ressources; le Congo a besoin d'investissements privés pour aider le pays à avancer vers les stratégies de diversification. «Nous confirmons l'engagement de notre Institution pour essayer d'identifier les réformes qu'il faudrait avancer et les difficultés qu'il faudrait surmonter. C'est le programme du Gouvernement et nous sommes là pour vous soutenir à le mettre en œuvre», a-t-il dit.

A N'K-K.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

INFRASTRUCTURES

2,5 milliards d'euros attendus pour les investissements prioritaires

Brazzaville va abriter le 19 mars prochain la table ronde des partenaires économiques et financiers pour le financement des projets d'infrastructures en Afrique centrale. Sous le haut patronage de Denis Sassou Nguesso, président de la République, les Gouvernements de la RCA, du Congo, de la RD Congo, du Tchad et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) vont y prendre part. Il s'agit du projet de construction et de mise à niveau de la route Ouesso-Bangui-Ndjamena, le projet d'aménagements fluviaux et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha et le projet de construction du pont-route-rail entre les villes de Kinshasa et Brazzaville. Organisée par la CEEAC avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD), cette table ronde a pour objectif de présenter et de mobiliser auprès des partenaires multilatéraux et bilatéraux près de 20 milliards d'euros pour le financement des grands projets d'infrastructures de transport ayant fait l'objet d'études techniques avancées.

Pendant la séance de travail

Prélude à cette table ronde, Jean Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire, des Grands travaux, président du Comité d'organisation de cette table ronde, accompagné d'Antoine Marie Tioye Sie, représentant résident de l'Institution financière panafricaine la BAD au Congo, a échangé lundi 17 février avec les partenaires locaux et le corps diplomatique accrédité au Congo, notamment la Belgique, le Maroc, l'Italie, la France, l'Union Européenne, la Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD), pour solliciter leur appui dans la mobilisation des fonds.

Les échanges avec les partenaires ont porté sur la sensibilisation des partenaires techniques et financiers résidents pour qu'ils relayent les informations dans leurs pays pour que les organisations participent davantage à cette table ronde.

Jean Jacques Bouya a rappelé qu'en janvier 2004, les chefs d'Etats et de Gouvernements avaient adopté le Plan directeur consensuel de transport en Afrique Centrale (PDCT-AC). Les pays d'Afrique Centrale s'étaient lancés dans cette grande ambition de réalisation d'un réseau important d'infrastructures visant la densification de ce réseau et surtout l'amélioration des interconnexions de la région autour des autres régions qui font partie du continent africain. C'est sur cette base et sur une analyse approfondie que le PDCT-AC a identifié le réseau d'infrastructures dont est tiré le Programme d'investissements prioritaires (PIP). «Nous avons besoin de 20 milliards d'euros pour financer les trois grands projets d'infrastructures de transports subdivisés en 12 sous-projets qui devront être réalisés entre 2020 et 2030. La mobilisation de financement se fera en deux phases, dont une première phase de près de 2,5 milliards d'euros est attendu pour le Programme d'investissements prioritaires (PIP 2020-2024)», a-t-il dit.

Le ministre Jean Jacques Bouya et les partenaires locaux

Le projet de construction et de mise à niveau de la route Ouesso-Bangui-Ndjamena répond aux orientations des politiques sectorielles des transports et des programmes nationaux des pays de la zone CEEAC. Ce projet, maillon central du corridor n°13 consiste d'une part, en la construction et le bitumage des tronçons de route en terre Ouesso-Bétou-Mbaiki et Bossembélé-Mbaikoro, et d'autre part en la réhabilitation des tronçons des routes bitumées Mbaiki-Bangui et Bangui-Bossembélé. Le coût de ce projet s'élève à 955 453 183 616 FCFA.

Concernant le projet d'aménagements fluviaux et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha, il a pour objet de mettre à niveau les ports de Kinshasa, de Bangui et de Brazzaville, construire de nouveaux ports à Bétou au Congo, Maluku en RDC et à Mongoumba en RCA, etc. Ce projet a un coût de 281 814 423 747 FCFA.

S'agissant du projet de construction du pont-route-rail entre les villes de Kinshasa et Brazzaville, il est l'un des projets phares de l'Union africaine conçu dans le cadre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui met un accent particulier sur la nécessité de développer les réseaux routiers transafricains parmi lesquels le corridor Tripoli-Windhoek. Le coût s'élève à 270 973 500 000 FCFA.

Après échanges, les partenaires locaux et le corps diplomatique accrédité au Congo se sont dit intéressés de prendre part à la table ronde et d'accompagner tous ces projets afin de mobiliser les fonds pour leur réalisation.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Les routes de Brazzaville se dégradent davantage

Construites dans le cadre de permettre la circulation aisée des personnes et des biens, les routes de Brazzaville à partir de la mairie de Mfilou-Ngamaba, en passant par Ngamakosso et la corniche, sont dans un mauvais état. La route de la Mairie de Mfilou et celle de Ngamakosso se dégradent de plus en plus par manque d'entretien, rendant ainsi difficile la circulation.

Une des routes dégradées dans le quartier Ngamakosso

La route de Mfilou-Ngamaba, nous empêche surtout de vaquer à nos occupations. Car, lorsqu'il pleut, nos maisons sont inondées par les eaux de pluies et il y'a embouteillage, pas de moyen de transport et par occasion si vous trouvez un bus pour aller en dehors de Mfilou, il faut payer 250 FCFA. Les chauffeurs nous y obligent. Les avenues n'ont plus ni de goudron ni de canalisation. Cela bloque la circulation et met les habitants dans un état piteux. Nous demandons aux autorités de nous venir en aide», affirme l'un des habitants du quartier la Base-Ngamaba qui n'a pas voulu révéler son nom.

Un autre habitant du quartier Ngamakosso, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, a indiqué: «l'érosion qui s'est développée, a englouti une partie de la voie goudronnée. Les habitants de ce quartier qui vivent un véritable calvaire sont obligés de parcourir de longues distances pour trouver un moyen de transport. La route s'est coupée en deux sur un tronçon d'au moins 100 mètres et c'est pour la deuxième fois qu'un tel drame se produit dans le même quartier. Aucune perte de vie humaine n'a pas été déclarée».

La route de la corniche inaugurée en février 2016, construite par l'entreprise chinoise Road and Bridge cooporation (CRCB), était présentée comme une des réalisations contemporaines majeures de Brazzaville. Avec le pont à haubans du 15 août 1960, elle était l'une des composantes d'un ouvrage beaucoup plus grand, longue de 2,5 km. L'effondrement dû à la pluie qui s'est abattue dans la nuit du 8 au 9 janvier dernier n'a fait aucune victime. Cette corniche était l'un des rares lieux où tout le monde venait se détendre le week-end pour certains, et pratiquer le sport pour d'autres.

«Nous demandons au Gouvernement de réhabiliter la corniche qui jusque-là a été un joyau», lance un observateur.

Richard jules TSIOMO MBAKOU (Stagiaire)

Qui me répondra?

L'entreprenariat est un facteur clé pour toute nation qui aspire au développement social et économique. Comment contribuer à promouvoir cet entreprenariat au Congo dans le maquis de mesures, intimidations et injonctions?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

UNION AFRICAINE

Répondre aux réels besoins structurels du continent

L'une des résolutions majeures du 33ème sommet ordinaire de l'Union africaine (UA) tenu récemment en Ethiopie est celle de doter le continent d'institutions financières autonomes et fiables. La mission de leur création a été confiée au président ghanéen Nana Akufo-Addo. Ces institutions devront voir le jour très prochainement; leur mise en place figure dans l'agenda 2063 de l'organisation panafricaine. Egalement, leur mise sur pied est pour le continent un moyen de permettre la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Nana Akufo-Addo

Cet ambitieux projet de l'Union africaine est une façon pour l'organisation de pallier les insuffisances de financement qui constituent le véritable frein au développement de ses 55 Etats. Il s'agit de mettre en place trois principales institutions financières qui seront dépendantes de l'UA. Le chef de l'Etat ghanéen devra ainsi impulser leur création et accélérer leur mise sur pied au cours de cette année 2020. Une année qui s'annonce chargée pour lui, à cause de la présidentielle dans son pays à laquelle il pourrait être candidat à sa succession. Pour lui, la mise en place de ces institutions est *«essentielle pour une meilleure mobilisation des ressources sur le continent»*.

La Banque centrale africaine (ACB), le Fonds monétaire africain (AMF), la Banque africaine d'investissement (AIB) et la Pan-african stock exchange sont les différentes institutions financières dont les dirigeants d'Afrique veulent doter le continent. Leur création a été prévue par le traité d'Abuja adopté en 1991, et l'article 19 de l'Acte constitutif de l'Union africaine, adopté en 2000. Elle stimulera le secteur financier du continent selon Nana Akufo-Addo qui a présenté à ses pairs réunis au siège de l'UA à Addis-Abeba son plan d'action en trois axes.

Le premier axe présenté sous forme d'impératif consiste à travailler avec les pays hôtes de ces institutions, dont le Cameroun pour l'AMF, le Nigéria pour l'ACB et la Libye, pour l'AIB. Ceci pour accélérer les signatures et ratifications des pays du continent au projet, au nombre de 26 à ce jour. Le second axe proposé est l'élaboration d'une politique entre les pays de l'UA, permettant la mise en œuvre d'une Banque centrale africaine et d'une monnaie unique. Tandis que le troisième axe se focalise sur la garantie du président Nana Akufo-Addo de s'impliquer dans les travaux de l'UA et de l'Association africaine des bourses (ASEA), en vue de la création de la Pan-african stock exchange.

L'agenda 2063 de l'UA prévoit que la Banque africaine d'investissement ainsi que la Pan-african stock exchange devaient voir le jour en 2016, et le Fonds monétaire africain en 2018. Le président ghanéen préféré à son homologue ivoirien Alassane Ouattara pour piloter ces grands défis, pour les performances économiques de son pays, voit dans leur aboutissement, la réussite de la mise en œuvre de l'accord sur la ZLECAF.

Aristide Ghislain NGOUMA

COTE D'IVOIRE

Pouvoir et Eglise soucieux de la réconciliation nationale

Le président Alassane Ouattara a reçu en audience mercredi 19 février 2020 à son palais les évêques catholiques de Côte d'Ivoire. Leurs échanges ont porté sur la réconciliation nationale, sujet qui préoccupe de plus en plus dans le pays, à l'approche de l'échéance majeure qu'est l'élection présidentielle de cette année. La délégation des membres de l'épiscopat ivoirien était conduite par le Cardinal Jean-Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan.

L'entretien entre le président Ouattara et les représentants de l'épiscopat ivoirien a eu pour trame essentielle la réconciliation qui représente de plus en plus un défi pour l'ensemble des filles et fils de Côte d'Ivoire. Parmi les membres de la délégation des évêques catholiques se trouvait Mgr Ignace Bessi Dogbo, évêque de Katiola, président de la Conférence épiscopale des évêques catholiques de Côte d'Ivoire, qui a indiqué que la délégation des évêques a effectué le déplacement du palais du Plateau, pour faire ses civilités au chef de l'Etat et échanger également avec lui sur la marche du pays, particulièrement sur les questions liées à la réconciliation nationale. L'évêque de Katiola a rappelé que les évêques sont très «sensibles» à ce qui touche à la réconciliation.

A l'issue de cette rencontre à huit mois de l' élection présidentielle, le président Alassane Ouattara a ainsi réagi: *«J'ai eu une rencontre ce mercredi 19 février, avec une délégation des évêques catholiques de Côte d'Ivoire conduite par le Cardinal Jean-Pierre Kutwa. Nos échanges ont porté sur la marche de la Nation et le processus de réconciliation nationale»*. La rencontre survient après plusieurs malentendus, surtout après l'annulation de la marche de prière du 15 février 2020 par le gouvernement.

Le président Alassane Ouattara et les membres de l'épiscopat ivoirien lors de l'audience.

Cet entretien se tient au moment où la situation en Côte d'Ivoire est mi-figue mi-raisin en ce qui concerne la paix notamment. Les évêques ont réitéré au chef de l'Etat leurs conditions pour l'élection présidentielle apaisée et crédible en 2020. Du côté des états-majeurs politiques, des tensions semblent apparentes, voire exacerbées. Elles mettent en scène le président Ouattara et les autres principaux leaders politiques tels les anciens présidents Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo, Guillaume Soro et Blé Goudé ou encore Pascal Affi N'Guessan.

Ces derniers temps, l'épiscopat ivoirien s'est impliqué avec force et dans un élan prophétique pour proposer sa vision dans la marche actuelle du pays. Il a d'initié des démarches allant surtout dans le sens d'une réconciliation véritable entre différentes couches du pays. Dans leurs messages et prises de position, les évêques sont parvenus parfois à dénoncer avec vigueur certains méfaits qui occultent la vie de leurs concitoyens.

A.G.NG.

CAMEROUN

Après l'incident de Ngarbuh, le gouvernement réagit

L'incident survenu mardi 14 février dernier à Ngarbuh, dans la région du Nord-ouest a suscité beaucoup de controverses dans l'opinion tant au niveau du Cameroun qu'à l'extérieur. C'était suite à une opération de l'armée menée de nuit qui a occasion la mort de plus de vingt personnes. Le gouvernement du Cameroun pointé pour ce massacre s'est senti obligé de réagir pour porter sa part de vérité. Une façon pour lui de recadrer les faits et de clarifier les choses.

Selon le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, René Emmanuel Sadi, il ne s'agit pas d'une attaque à mains armées mais bien d'un incident survenu au cours d'un affrontement. Clarifier et condamner avec fermeté les allégations mensongères contre les forces de défense et de sécurité, suite à l'incident de Ngarbuh, région du Nord-ouest. Tel a été l'objet de la réaction mardi du ministre de la Communication. Selon René Emmanuel Sadi, ces allégations sans fondement orchestrées par certains activistes politiques et médias internationaux sont loin de refléter la réalité. Pour lui, ces acteurs et certaines ONG se livrent à tels agissements sous les étiquettes des défenseurs des droits de l'homme.

Défendant ce qu'il appelle le vrai bilan, le ministre Sadi a fait savoir que contrairement à ce qui a été relayé sur les réseaux sociaux, «il n'y a pas eu vingt-deux villageois, dont quatorze enfants, tués par les Forces camerounaises de défense et de sécurité à Ngarbuh», mais cinq victimes, a-t-il précisé. Il s'agit selon lui de quatre enfants et une femme.

Le porte-parole du gouvernement a indiqué que grâce à leur professionnalisme, les Forces nationales de défense et de sécurité ont réussi à prendre le contrôle et à sécuriser le nœud routier de Ntumbaw, voie de passage de tous les trafics illicites qui inondent le département du Bui, dans la région du Nord-ouest.

René Emmanuel Sadi

Notamment, certaines villes de cet arrondissement: Elak, Oku, Jakiri, Kumbo, Mbiame, Nkum et Nkor.

En effet, les bandes armées qui sévissaient dans cette zone, semant la terreur et la désolation auprès des populations, ont trouvé refuge dans un hameau périphérique dénommé Ngarbuh, dans l'arrondissement de Ndi, département de Donga-Mantung, région du Nord-ouest, pour y installer leur base arrière, et réorganiser le racket des usagers, tout en perpétrant des exactions innommables sur l'axe menant à Ntumbaw.

A en croire René Emmanuel Sadi, ce sont les populations de Ngarbuh, craignant pour leur vie, qui ont alerté les Forces de défense et de sécurité, le samedi 15 février 2020. Elles se sont alors déployées sur place, en opération de reconnaissance.

Lors des accrochages un incendie se serait déclaré dans un refuge fortifié qui contenait des explosifs et des produits inflammables stockés par les rebelles armés.

Azer ZATABULI

TOGO

Faure Gnassingbé favori de la présidentielle

La campagne électorale pour la présidentielle de samedi 22 février prochain s'est achevée ce jeudi 20 février. Le scrutin permet au président sortant Faure Essozimna Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005 de briguer un quatrième mandat. Face à lui, six candidats de l'opposition dont Jean-Pierre Fabre et Agbéyomé Kodjo. Visiblement favori, le président actuel se trouve face à une opposition désunie, et mise sur le Plan national de développement pour consolider l'embellie économique que connaît le Togo.

Faure Essozimna Gnassingbé

Jean-Pierre Fabre

Agbéyomé Kodjo

Faure Essozimna Gnassingbé entretient certes une relation complexe avec les médias. Selon certains observateurs, celui qui a succédé à Gnassingbé Eyadéma son père s'intéresse aux médias mais les tient à distance prophylactique. A l'issue de cette élection, le patron de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) Jean-Pierre Fabre et l'ancien Premier ministre de de son père Gnassingbé Eyadéma Agbéyomé Kodjo se disent convaincus de pouvoir constituer une alternative crédible. Mais, au-delà, tout l'enjeu est de savoir laquelle de ces deux figures de la politique togolaise parviendra à prendre le leadership de l'opposition.

Le premier, Jean-Pierre Fabre, est à la tête de l'ANC, dont il a déjà porté les couleurs en 2010 et en 2015. Maire de la commune du Golfe 4, dans la capitale Lomé, il a été investi candidat dès octobre 2019 alors même que la coalition à laquelle il appartenait, la C14, se disait encore favorable à une candidature unique de l'opposition.

Initialement, la Cour constitutionnelle avait enregistré dix canditatures, transmises par la Commission électorale.

AZ.

POINTE-NOIRE

Inauguration officielle du complexe agroindustriel de la Société des grands Moulins du Phare

Aussitôt après avoir mis officiellement en service trois nouveaux quais au Port autonome de Pointe-Noire, le Président de la République, M. Denis Sassou-Nguesso, a procédé à l'inauguration de la Société des grands Moulins du Phare (SGMP) le 20 février 2020. Située dans l'enceinte portuaire, sur environ 3,1 hectares, la SGMP est un complexe agroindustrielle, filiale du Groupe français SOMDIAA. Son Président directeur général, M. Alexandre Vilgrain, a effectué le déplacement de Pointe-Noire pour assister avec les autorités congolaises à la sortie officielle des premiers sacs de farine et d'aliments de bétail.

Remettons le métier sur l'ouvrage. Comme on dit, cela pourrait être notre devise. En effet, Monsieur le Président de la République, malgré les difficultés, vous avez été le premier à nous accompagner et à nous encourager à investir dans ces moments difficiles que le pays a traversés. Ce complexe agro-industriel en est une preuve. Car, pendant cette crise économique si dure, nous avons trouvé l'énergie et la volonté commune de construire une usine…Je tiens à vous remercier de nous avoir encouragé, protégé, tancé même, et poussé dans nos retranchements, pour nous faire aboutir à des résultats positifs pour le pays et pour nous-mêmes.» C'est en ces termes que M. Alexandre Vilgrain, le Président directeur général du Groupe SOMDIAA, s'est adressé au Président Denis Sassou-Nguesso et à l'auditoire, l'émotion perceptible dans sa voix. C'était à l'occasion de la cérémonie solennelle d'inauguration de la Société des grands Moulins du Phare (SGMP).

Le Président de la Répulique inaugurant offciellement l'usine SGMP de SOMDIAA

Alexandre Vilgrain est donc revenu sur les traces de son père et de ses grands-pères qui, il y a environ six décennies, avaient implanté le Groupe au Congo, à travers la Société industrielle et agricole du Niari (SIAN), devenue Saris-Congo, spécialisée dans la production du Sucre.

De nouveau, le Groupe SOMDIAA a investi au Congo, à travers la Société des grands Moulins du Phare (SGMP). Il s'agit d'un complexe industriel composé, essentiellement, d'un ensemble de six silos de stockage d'une capacité minimum de 18 tonnes, des équipements de manutention, d'une minoterie pour la production de la farine d'une capacité de production de 300 tonnes/jour, pouvant être portée à 900 tonnes/jour, d'une maïserie d'une capacité de production d'aliments de bétail de 50 tonnes/jours. Et du grizt pour les brasseries locales.

Technologiquement, c'est le moulin le plus abouti au monde. Le Groupe SOMDIAA a investi environ 20 milliards de frs CFA dans ce complexe industriel. Cela devrait entraîner un développement considérable de la production du maïs congolais et de l'élevage, de tout l'élevage, car nos produits répondent à tous les besoins, a précisé Alexandre Vilgrain. (Voir détails dans l'interview).

Pour le Ministre Gilbert Ondongo, en charge de l'Industrie, l'implantation de cette usine va réduire l'importation d'aliments de bétail, booster la culture du maïs et l'élevage, et donc réduire aussi l'importation des produits alimentaires. Entendu que le Congo importe, chaque année, pour plus de 200 milliards de frs CFA de produits alimentaires. Produire de la farine, produire de l'aliment de bétail et, enfin, produire du grizt pour les brasseries, c'est la marche vers la diversification de l'économie congolaise, a dit le Ministre.

A la fin de la cérémonie inaugurale, un échantillon de quelques agents de la SOMDIAA et de la SGMP a été décoré et élevé aux différents grades dans l'Ordre du mérite congolais.

La photo de famille devant l'Usine de la SGMP

ALEXANDRE VILGRAIN, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE GRAND MOULIN DU PHARE

«Nous avons toute une gamme de produits différents et adaptés à chaque utilisation»

Présent au Congo depuis plus de 60 ans, à travers la société sucrière SARIS Congo de Nkayi, le groupe SOMDIAA, a signé le 15 mai 2017, une convention avec le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) pour implanter sa filiale, la Société des Grands Moulins du Phare (SGMP). Un complexe agroindustriel inauguré le 19 février 2020 après deux ans de travaux. Alexandre Vilgrain, Président du conseil d'administration de la société SGMP, et Jean Luc Maret, Directeur général de cette société, ont répondu aux questions de La Semaine Africaine.

Alexandre Vilgrain

Monsieur le PDG, quelle est l'histoire du développement du groupe SGMP?

**Le groupe SOMIDIAA a une veille histoire avec le Congo. De ce groupe est issue la Société industrielle agricole du Niari (S.I.A.N) qui avait développé deux sucreries, dont la SARIS, aujourd'hui. Nous avons aussi une écloserie de poussins qui va permettre aux gens de se lancer dans l'élevage, grâce à ce Projet.

Est-ce que vous allez favoriser la production intensive du maïs au Congo-Brazzaville ?

**Oui, c'est cela que nous sommes en train de développer autour de la SARIS, afin d'essayer de former les jeunes agriculteurs à la production du maïs qui va passer au moulin de la maïserie. Et cela va permettre d'alimenter d'abord des brasseries au Congo-Brazzaville (BRALICO et BRASCO) et en Angola, ensuite, pour l'économie de devises. Cette maïserie qui est toujours à Pointe-Noire devrait être déménagée à Nkayi, d'ici deux ou trois ans. C'est pour être le plus proche des agriculteurs, car aujourd'hui, la production de maïs n'est pas suffisante.

Quels ont été, au départ de ce projet qui se concrétise aujourd'hui, les objectifs à court, moyen et long termes?

**À court terme, c'était de faire de telle sorte que nous continuions à développer autour de la SARIS l'écosystème, c'est-à-dire le développement du maïs et de l'élevage, parce qu'un moulin, ce n'est pas simplement de la farine pour faire du pain, c'est aussi des sous-produits de l'alimentation du bétail, par exemple. On aura donc une usine d'aliments de bétail qui va pouvoir répondre à tous les besoins des éleveurs de tous types de l'élevages. Cela pourrait être fourni par cette usine. La deuxième des choses est de pouvoir développer aussi l'élevage, faire du poussin d'un jour pour que les jeunes agriculteurs puissent aussi se ravitailler et développer l'élevage avicole.

Quelles sont les garanties de qualité de vos produits?

**L'outil est neuf, des matières premières impeccables et notre laboratoire teste les produits à l'entrée et également à la sortie. Nous, à la SOMDIAA, la qualité est la chose la plus primordiale. Tout est fait pour faire de la qualité.

Monsieur le DG, quelle est la capacité industrielle de cette usine?

**C'est un complexe industriel dans lequel il y a plusieurs activités. On a une activité de stockage, avec une capacité de 18.000 tonnes de matières premières, du blé et du maïs. Et les activités qui se décomposent en une minoterie d'une capacité de 90.000 tonnes de blé par an. Également une maïserie, qui représente une capacité de 30.000 tonnes de maïs par an et une usine d'aliments de bétail, qui a une capacité de 30.000 tonnes par an.

Allez-vous utiliser les produits d'organisme génétiquement modifié (OGM)?

**Non, la partie maïs va se développer au Congo-Brazzaville, car l'objectif est de développer toutes les filières de production du maïs congolais, et l'accompagnement du producteur dans la région de Nkayi. L'idée, c'est de faire produire pour nos besoins localement, afin de faire que les produits finis du maïs soient distribués localement. Et toute la partie maïs va être 100% locale. L'usine a créé environ 80 emplois directs.

Quelles mesures incitatives comptez-vous prendre pour encourager les commerçants à consommer local?

**Nous avons toute une gamme de produits qui sont différents et adaptés à chaque utilisation. Nous avons la farine pour le boulanger, la farine pour la pâtisserie, et la farine, spécialement pour les beignets. Des aliments de bétail pour tous types d'animaux, etc. Nous allons donc accompagner tous les développements de la production locale.

CONSEIL PERMANENT DE L'ACERAC EN GUINEE EQUATORIALE

Présenter la question migratoire dans chaque pays de l'ACERAC

Il s'est tenu à Mongomo, en Guinée-Équatoriale, du 4 au 9 février 2020, le Conseil Permanent de l'ACERAC (Association des Conférences Épiscopales de la Région d'Afrique centrale). Ont pris part à ce conseil, les présidents des conférences épiscopales de la Région ACERAC, les secrétaires généraux des conférences épiscopales et les experts (comité scientifique). Les travaux ont été dirigés par Mgr Juan Nsue Edjang Maye, archevêque de Malabo et président en exercice de l'ACERAC, secondé par Mgr Miguel Angel Nguma, évêque d'Ebebeyim, sous la modération de l'abbé Antonio Mabiala, secrétaire général de l'ACEARC. Le Congo a été représenté par Son Exc. Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la CEC, et l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général.

Une vue des participants à la Session annuelle du Conseil Permanent de l'ACERAC

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour à savoir: l'organisation de la prochaine assemblée plénière, la présentation de l'instrumentum laboris, le compte rendu financier de l'ACERAC année 2018-2019 et le point sur l'hôtel de l'ACERAC.
S'agissant du premier point, il a été confirmé la tenue de la XIIe Assemblée plénière qui aura lieu à Mongomo, en Guinée-Equatoriale, du 12 au 19 juillet 2020, sous le thème: «Les jeunes et les mouvements migratoires en Afrique centrale». Sont invités à cette assemblée plénière toutes les Conférences épiscopales de la Région de l'ACERAC, les jeunes, 3 par pays, les représentants des dicastères concernés (mobilité humaine et le bureau mondial de la jeunesse), les experts et les conférenciers. À l'issue de la rencontre, Il a été retenu et approuvé le programme définitif de cette assemblée plénière qui commencera le dimanche 12 juillet par une messe pontificale dans les 5 cathédrales du pays et prendra fin le dimanche 19 juillet dans la Basilique de Mongomo.
Sur le second point, les experts, membres du comité scientifique composé du professeur Jean-Pierre Messina, professeur Stève Gaston Bobongaud et le docteur Charles Mounkala, tous enseignants à l'UCAC (Université catholique d'Afrique centrale), ont présenté aux Évêques l'instrumentum laboris, c'est-à-à-dire le document de travail, sur lequel seront centrés les travaux de l'Assemblée plénière. Les experts après avoir revu le travail fait en amont par les secrétaires généraux ont soumis à l'assemblée le document définitif, approuvé par les Évêques. Ce document a été soumis à chaque conférence épiscopale pour bien se préparer à la prochaine assemblée plénière, avec pour mission d'étudier puis présenter la question migratoire dans chaque pays de l'ACERAC.
Le troisième point concernait le compte rendu financier du secrétariat de l'ACERAC, exercice 2019. En effet, d'après les statuts, le secrétariat général a la mission de faire le point de sa gestion financière. Ce qui a été fait. En substance, par rapport au budget prévisionnel, il y a eu déficit, car les dépenses ont largement dépassé les entrées ou le budget de financement. L'abbé Maurice Edoula, gestionnaire de l'ACERAC, a rappelé aussi les dettes de chaque conférence épiscopale et a présenté aux Évêques le devis prévisionnel de cette année 2020.
Le quatrième point concernait la présentation des actes de la XIe Assemblée plénière de Yaoundé 2017. Mgr Abraham Komé, évêque de Bafia, président de la Conférence épiscopale du Cameroun, en absence de Mgr Samuel Kleda, a eu la mission de présenter ces actes. C'est le professeur Jean-Pierre Messina, responsable du secrétariat scientifique de ladite assemblée qui a eu le privilège de présenter ces actes aux Évêques. Au finish, quelques exemplaires ont été remis à chaque conférence épiscopale.
Au dernier point, l'abbé Antonio Mabiala, en absence de Mgr Bienvenu Manamika, président du Conseil d'administration, a fait état de la gestion de l'hôtel Saint François de Paule de l'ACERAC de Brazzaville (hôtel de l'ACERAC).
À la fin des travaux, les participants au Conseil Permanent ont visité les lieux qui vont accueillir la prochaine Assemblée Plénière et quelques centres touristiques dans la région de Mongomo comme: la nouvelle ville et l'hôtel de Dibloho, l'université internationale des sciences de la communication, le nouvel aéroport de Ebinayem. Le conseil permanent a pris fin le dimanche 9 février par une messe d'action de grâce dans la Basilique de Mongomo, messe présidée par Mgr Juan Domingo Beka, évêque de Mongomo. L'évêque du lieu a invité les fidèles de son diocèse à bien se préparer pour accueillir les nombreuses délégations qui viendront de tous les horizons mais plus particulièrement de la région de l'Afrique centrale, en juillet prochain. Après cette messe, suivie d'autres moments de convivialité, les participants au conseil permanent se sont séparés et se sont donné rendez-vous en juillet pour la XIIe Assemblée plénière de Mongomo 2020.

Abbé Brice Armand IBOMBO
SG/CEC

VIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-A-

«Vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait»

***Textes**: Lv 19, 1-2. 17-18; Ps 102 (103); 1Co 3, 16-23; Mt 5, 38-48*

Chers Frères et Sœurs,
Depuis dimanche dernier, la liturgie de la Parole nous plonge dans le discours sur la montagne où Jésus aborde le thème de l'accomplissement de la loi. Jésus présente cet accomplissement de la loi par un dépassement de celle-ci que les exégètes appellent les antithèses matthéennes: «Vous avez appris… Eh bien! Moi, je vous dis».
Dans la page d'évangile de ce dimanche, Jésus fait le dépassement de deux autres prescriptions de la loi mosaïque. La première prescription stipule: «Vous avez appris qu'il a été dit: Œil pour œil, et dent pour dent». Le Christ opère le dépassement quand il dit: «Eh bien ! Moi, je vous dis de ne pas riposter au méchant». La loi de Moïse préconisait la loi du Talion, mais Jésus présente la loi de la non-violence qui répond à toutes sortes de mal par le bien, par l'amour et la charité. Pour la deuxième prescription, Jésus restitue ce qui suit: «Vous avez appris qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi». Jésus va une fois de plus opérer le dépassement en enjoignant: «Eh bien! Moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, et priez pour ceux qui vous persécutent». A la haine de l'ennemi, Jésus oppose l'amour et la prière de l'ennemi.
Jésus n'abolit pas les prescriptions de la Loi mosaïque. Bien au contraire, il les accomplit en nous faisant passer de l'amour de la loi à la loi de l'amour. Tout ceci, Jésus le vit pleinement du haut de sa croix, quand il se livre en victime innocente par amour de notre salut. Dans sa douleur la plus ignominieuse, du haut de sa croix d'amour-rédemption, Jésus déclare: «Tout est accompli» (Jn 19, 20). Jésus accomplit parfaitement la Loi et les Prophètes sur le bois de la croix, signe éloquent d'amour de Dieu pour le salut de tout le genre humain. C'est la raison pour laquelle, saint Paul écrira aux Romains: «L'accomplissement parfait de la loi, c'est l'amour» (Rm 13, 10).
Au regard de ce dépassement des prescriptions mosaïques, Jésus veut nous inviter à la perfection: «Vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait». En nous invitant à la perfection, comme dans l'extrait du livre du Lévitique dans la première lecture de ce dimanche, Dieu veut nous inviter à orienter toute notre vie vers lui, source de toute perfection, de qui nous tenons la vie, le mouvement et l'être. Certes la perfection n'est pas de ce monde, mais nous devons y tendre de toutes nos énergies, en respectant au préalable notre corps et l'Eglise du Christ car «Si quelqu'un détruit le sanctuaire de Dieu, cet homme, Dieu le détruira, car le sanctuaire de Dieu est saint, et ce sanctuaire, c'est vous» (deuxième lecture).
Oui, le corps humain est sacré. Et personne ne peut se lever pour détruire le corps de quelque manière que ce soit. Certaines familles vont jusqu'à profaner le corps du défunt par des pratiques incongrues au cimetière. D'autres vont jusqu'à extorquer des organes pour des finalités païennes. Il y a lieu de revenir de tout notre cœur au respect de l'être humain, de sa conception jusqu'à son terme voulu par Dieu en le conduisant honnêtement à sa dernière demeure. Enfin, au regard de toute la spirale du mal qui se déploie dans nos familles, dans nos mouvements d'apostolat et même dans nos communautés religieuses et sacerdotales, il y a lieu d'opter pour un style de vie de non-violence sans riposter au méchant mais en aimant et en priant pour ses ennemis et ses persécuteurs afin que nous soyons vraiment les fils de notre Père qui est aux cieux. Car, le mal revient toujours à celui qui s'y complait.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Vicaire à Saint Augustin de la Tsiémé

RÉFLEXION

Deux vicaires généraux pour l'archidiocèse de Brazzaville!

Le clergé de Brazzaville aura donc attendu six mois (juillet 2019 – janvier 2020), pour avoir droit à une nouvelle configuration de la charge du Vicaire Général; ce laps de temps aura permis tout de même à Mgr Anatole Milandou de procéder à des consultations, tant au niveau local qu'aux prêtres de la diaspora, pour jeter en fin de compte son dévolu à la surprise générale, non pas sur un seul prêtre, mais bien sur deux prêtres (un diocésain et un franciscain), pour assurer le rôle de vicaires généraux.

Le père Pascal Tati et l'abbé Donatien Bizaboulou

1. Qui sont les nouveaux vicaires généraux?

Tous ceux qui se demandaient en sourdine à la suite de l'auteur de l'article sous forme de plaidoirie: «Une nouvelle année pastorale sans vicaire général dans l'archidiocèse de Brazzaville?» (Cf. La Semaine Africaine du 1er octobre 2019, p. 10), ont trouvé leur réponse dans le décret de Mgr l'archevêque (Cf. N/Réf. 77/AM/20 en date du 2/02/2020), nommant deux prêtres comme vicaires généraux:

a) M. l'abbé Donatien Bizaboulou

Une figure sacerdotale bien connue dans son diocèse pour avoir été formateur au grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, directeur du petit séminaire saint Jean de Kinsoudi, curé de paroisse et membre du Conseil presbytéral, sans compter les nombreuses retraites qu'il a prêchées pour les futurs prêtres et dans bien d'autres maisons de formation et couvents de religieuses.
En effet, l'abbé Donatien fut ordonné prêtre par l'actuel archevêque quand il était encore évêque auxiliaire de Brazzaville, le 6 décembre 1987, ensemble avec les abbés Jonas Koudissa (l'actuel curé de la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville), Jean Bantsimba Malonga (en mission pastorale en France), Adolphe Ounounou (du diocèse de Kinkala), et les feus prêtres spiritains Marcel Ntsika et le Camerounais Grégoire Manteck.
Comme nous pouvons le constater, le nouveau vicaire général chargé du clergé est entré dans sa 33e année de vie sacerdotale.
C'est donc en tenant compte de sa riche expérience, sans encourir le risque de nous tromper, de sa «maturité» spirituelle et vu comme un «homme de terrain» et non de bureau, que Mgr Anatole l'a nommé vicaire général chargé des séminaires, des vocations et du clergé. Notons enfin que M. l'abbé Donatien Bizaboulou rentre également d'un long séjour en France où il a rendu service comme prêtre Fidei Donum.

b) Père Pascal Tati (Franciscain)

L'actuel curé de la paroisse Sainte Marie des Anges de Kintélé, et en même temps curé doyen de la zone Nord, ordonné en 2005, et membre du Conseil des consulteurs dans l'archidiocèse est le premier religieux à occuper le poste de vicaire général. Et s'occupera de deux ministères: la curie diocésaine et la pastorale d'ensemble.
En effet, à lui l'ordinaire du lieu a confié dans le même décret susmentionné: «la responsabilité de la modération de la curie diocésaine (Cf. canon 473 et 474), et le gouvernement pastoral en harmonie avec la Commission diocésaine pour la pastorale et tous les Doyennés de l'archidiocèse de Brazzaville»; tout en abrogeant ipso facto, précise le Décret «toutes les dispositions antérieures et contraires au présent décret…» (n° 5).
En paroles pauvres, cela revient à dire que personne ne pourra plus s'arroger le droit à quelque titre que ce soit, tant au niveau administratif qu'économique, de prendre des initiatives de son propre chef sans pour autant en parler au préalable au vicaire général nommé en la matière. Même son de cloche au niveau de la pastorale d'ensemble (campagne d'évangélisation, prières de guérisons et/ou de délivrance, veillées de prière en paroisse, pèlerinage…) sans pour autant en avoir reçu l'autorisation expresse du père Tati. C'est dire qu'en tant que religieux franciscain, le père Tati devra sentir davantage en lui cet appel pressant que le Seigneur adressa à Saint François d'Assise, fondateur de sa famille religieuse: «Va et répare mon Eglise!».

2) Les défis: remettre les pendules à l'heure

Etant donné que toute responsabilité fait toujours appel à des défis humains, les néo vicaires généraux mis en scelle le jour de la fête de la présentation du Seigneur (le 2 février 2020), et dont le mandat est limité malheureusement dans le temps (2 ans), devront mettre sur pied un calendrier de travail qui leur permettra de prendre la «température» et le «pouls» des mouvements d'apostolat, des différents bureaux diocésains et toutes les autres commissions et associations des fidèles laïcs engagés dans l'archidiocèse. Mais, surtout, du Clergé de l'archidiocèse (présent et hors du territoire) après une période de «burn–out» et des messages d'accusation et de haine véhiculés dans les réseaux sociaux, comme l'a reconnu lui-même Mgr l'archevêque dans sa lettre pastorale tirée du psaume 84, 9: «La paix pour mon peuple et ses fidèles» de Noël 2019 en déclarant: «cette lettre pastorale est d'abord et avant tout l'expression de ma douleur profonde au sujet de notre Eglise locale défigurée par ses propres enfants, qui ont étalé aux yeux du monde leurs différends, lorsqu'au travers des réseaux sociaux, des prêtres sous couvert d'anonymat ou ceux qui se présentent comme tels, ont exposé sur la place publique des problèmes et difficultés qui peuvent surgir à l'intérieur de toute organisation humaine, fût-elle chrétienne» (n° 4). Et ce n'est pas tout.
En effet, dans sa lettre, Mgr Milandou avait épinglé entre autre question brûlante «la gestion des biens mobiliers et immobiliers, des finances de nos paroisses et de notre diocèse…» tout en invitant chacun à la transparence et en particulier ceux qui en ont les charges à être «de bons gestionnaires» (n° 19).
Comme on le voit, le travail imparti à nos deux nouveaux vicaires généraux est immense; et c'est ici l'occasion de faire preuve de collaboration et de transparence si nous souhaitons avancer au large avec de nouvelles perspectives. C'est la condition sine qua non pour pouvoir remettre tous ensemble les pendules à l'heure et retrouver l'«esprit de communion» promu par le Concile Vatican II, pour une Eglise locale mature et débarrassée de toute mesquinerie et esprit de convoitises (Rom. 13:14; Gal. 5:16, 24; Éph. 2:3; 1 Pi. 2:11; 2 Pi. 2:10, 18; 1 Jean 2:16).
Pour ne pas conclure, qu'il nous soit permis de dire que si d'ici quelques années l'évêque de Rome venait à accepter la démission du métropolitain de l'archidiocèse (Cf. can. 401), Mgr Anatole Milandou aura eu le mérite de laisser à son successeur une route déjà balisée avec les efforts de tout un chacun. C'est le souci qu'a eu le cardinal André Vingt Trois avant d'être émérite de Paris en disant: «un évêque à moins de cinq ans de la retraite a l'obligation de bien préparer sa sortie. Il doit laisser un diocèse propre à son successeur, surtout quand il a eu un long épiscopat». L'un des mérites du cardinal Laurent Monsengwo de Kinshasa est d'avoir préparé justement un successeur digne de ce nom.

Ad Maiorem Dei gloriam!

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale en Italie

NÉCROLOGIE

La famille NDELA et l'abbé Gislain Rodrigue Dibansa ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur père NDELA Jean, survenu le lundi 17 février 2020 à l'hôpital militaire de Brazzaville.
Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.
Le deuil se tient dans la rue Télé n° 81, derrière l'ancienne CNSS de Ouenzé. Réf Station-service.

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE SUPERFICIE DE 524 M² A POINTE - NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) informe le public qu'elle met en vente un bien immobilier,dont ci-dessous la désignation:

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, objet du titre foncier n°41056, cadastrée section CF, Bloc34, parcelle n°01 avec une superficie de 524,13 m², quartier Mongo-Kamba, arrondissement n°04 Loandjili.Le terrain est entièrement clôturé, situé à l'intersection de deux ruelles facilement accessibles et relativement plat, polygone régulier (rectangle) avec des constructions durables au standing moyen, notamment :

* Bâtiment d'Habitation plain-pied de 3 Chambres/ 1Salon/Cuisine/Sanitaires
* Bâtiment annexe, derrière bâtiment principal abritant un débarras et boc sanitaire
* Bâtiment annexe R+1 à caractère commercial du côté de la ruelle

Prix de vente: FCFA quarante-cinq millions (45.000.000)

Les offres seront reçues sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

* Brazzaville: Siège de la BCH sur l'Avenue Amilcar Cabral au service accueil à l'entrée de l'agence au RDC
* Pointe-Noire : Avenue Charles de Gaule en face de E2C

La date limite de dépôt des offres est fixée au 19 février 2020 à 16h00

Pour toutes informations, veuillez nous contacter aux numéros suivants : 06 647 35 85 / 06 510 96 24 / 22 281 25 88

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE SUPERFICIE DE 607,77 M² A POINTE - NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) informe le public qu'elle met en vente un bien immobilier, dont ci-dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, objet du titre foncier n°22892, cadastrée section AE, Bloc 65, parcelle n°08 avec une superficie de 607,77 m², quartier Mbota Raffinerie, arrondissement n°04 Loandjili. Le terrain est entièrement clôturé et relativement plat, situé à proximité d'un cours d'eau. Ce site a pour particularité d'être vaste et le seul bâtiment existant occupe un coin du terrain, le reste d'espace est approprié pour tout type de projet de construction. Terrain en Polygone irrégulier avec un bâtiment en matériaux durables au standing moyen, notamment:

* Bâtiment d'habitation plain-pied de 2 Chambres/1 Salon/Cuisine/Sanitaires ;
* Un studio (dans le même bâtiment)
* WC visiteurs (dans le même bâtiment)

Prix de vente: FCFA cinquante millions (50.000.000)

Les offres seront reçues sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

* Brazzaville: Siège de la BCH sur l'Avenue Amilcar Cabral au service accueil à l'entrée de l'agence au RDC
* Pointe-Noire : Avenue Charles de Gaule en face de E2C

La date limite de dépôt des offres est fixée au 19 février 2020 à 16h00

Pour toutes informations, veuillez nous contacter aux numéros suivants : 06 647 35 85 / 06 510 96 24 / 22 281 25 88

VIE ASSOCIATIVE

Les structures membres du REIPER ont relevé leurs capacités gestionnelles

Le REIPER a organisé du 10 au 14 février, à son siège à Brazzaville, une session de formation dans le cadre du projet «Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables» (ADAPAEV), financé par l'Union européenne. Pour approfondir et améliorer l'expertise en matière comptable et financière de ses structures suivant les normes de l'Union européenne.

Pendant la formation

Cette formation est le résultat d'un diagnostic organisationnel des structures membres du REIPER, réalisé par un consultant indépendant, Sélom Tononga Badonte de nationalité togolaise, qui a relevé des faiblesses dans la gestion des subventions allouées par l'Union européenne.

Animée par Elisabeth Dufailly et Pierre Jabouley, d'Apprenti d'Auteuil, la session de formation a réuni 24 participants, dont trois venus des associations sœurs (Ecole spéciale et AMACO) et 21 des structures membres du REIPER. Au menu, des modules très liés à la pratique gestionnelle au quotidien. Entre autres, la balance et le grand livre général et analytique, la compta analytique et le lien avec le rapport financier, la balance générale et analytique, le budget, la phase clé de la gestion financière de projet, les 10 étapes de la préparation du budget, les dépenses inéligibles, les critères d'éligibilité, la traçabilité des dépenses, les règles d'appels d'offres/consultation de fournisseurs, les procédures financières, le contrôle interne et auto -contrôle, les outils du contrôle interne et de l'auto - contrôle, l'audit des rapports financiers.

Grâce à ces modules, les participants ont assimilé les clés et les éléments de langage communs sur les notions financières. Ils ont entre autres renforcé leurs connaissances des mécanismes comptables (compta analytique), amélioré la capacité d'analyse financière et budgétaire d'un projet, et compris le fonctionnement d'un audit et ses recommandations, tout comme la règle de l'Union européenne.

«Les finances dans notre domaine étant la traduction des activités de nos structures, la formation donnée est d'une importance indéniable. Elle est une prévention pour que soient bien utilisés les financements en cascade qui seront alloués à nos structures dans les prochains mois, suivant les règles de l'Union européenne», a indiqué Joseph Likibi, coordonnateur du REIPER.

Les formateurs et les participants après la formation

Elisabeth Dufailly et Pierre Jabouley, bénévoles à Apprentis d'Auteuil, ont au cours de la formation insisté sur trois points, sésame d'une saine et bonne gestion financière: la collaboration étroite entre les financiers et les coordinateurs de projet pour un rapport financier crédible. C'est le rôle clé de la direction. L'informatisation de la comptabilité pour renforcer financièrement l'organisation des structures et la qualité des pièces comptables qui doit être une préoccupation quotidienne. Pour Elisabeth Dufailly, cette formation a été donnée suite à la demande du REIPER, qui a tenu à renforcer les procédures de ses structures membres sur la façon de rendre compte aux bailleurs de l'argent alloué, une étape très regardée par les bailleurs de fonds. «Pour acquérir des bonnes pratiques financières et des bonnes procédures comptables nécessaires dans les associations pour travailler dans des conditions de transparence et d'efficacité. Car les bailleurs, comme l'Union Européenne, demandent comment l'argent alloué est dépensé et qu'est ce qui est fait concrètement avec par les associations», a complété Aymeric De Chezelles, chef de projets internationaux à Apprentis d'Auteuil.

«Le renforcement des capacités en finance a été nécessaire parce que souvent ce sont les bénévoles qui sont actifs dans les associations et non des professionnels. Parmi les participants, il y a eu des comptables formés et des non comptables. Mais, les animateurs ont fait de sorte que les participants soient au même niveau. Ainsi, chacun de nous a eu des éléments sur la comptabilité, l'audit et la gestion des projets», a expliqué Martin Tchikaya, de l'Espace Enfants, participant à cette formation.

Les participants, tout au moins ceux qui ne sont pas responsables des associations, rendront compte aux responsables et feront des propositions pour examiner ce qui doit être fait en priorité dans leurs associations, en tenant compte des outils structurants de leurs organisations, pour renforcer la gouvernance et le contrôle interne.

Viclaire MALONGA

JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

Promouvoir la diversité dans les salles de rédaction et sur les ondes

L'humanité a célébré le 13 février dernier la Journée mondiale de la Radio. L'édition 2020 a mis l'accent sur la promotion de la diversité à la fois dans les salles de rédaction et sur les ondes. Cette Journée, entérinée par l'UNESCO, entend sensibiliser davantage le public et les médias sur l'importance de la radio. Elle vise notamment à encourager les décideurs à développer l'accès à l'information par le biais de la radio et à renforcer la mise en réseau et la coopération internationale entre radiodiffuseurs.

Un animateur d'antenne dans un studio de radio

Outil efficace pour célébrer l'humanité dans toute sa diversité, la radio constitue une plate-forme pour le débat démocratique. À l'échelle mondiale, elle reste le média le plus consommé. Cette capacité unique de toucher le public le plus large lui permet d'être l'arène où toutes les voix peuvent s'exprimer, être représentées et entendues. Les stations de radio devraient donc pouvoir desservir des communautés diverses, en leur offrant une grande variété de programmes, de points de vue et de contenus, afin de refléter la diversité de leurs publics.

La radio est par ailleurs un moyen de communication à faible coût et particulièrement adapté pour toucher les communautés isolées et les personnes vulnérables (les analphabètes, les personnes vivant avec handicap, les jeunes, les pauvres). Elle donne ainsi à tous, quel que soit leur niveau d'instruction, la possibilité de participer au débat public, tout comme elle participe activement aux systèmes de communication d'urgence et à l'organisation des secours après des catastrophes.

La radio est particulièrement bien placée pour rassembler les communautés et favoriser un dialogue positif en faveur du changement. En écoutant leur public et en répondant à leurs besoins, les services de radio offrent une diversité d'opinions et de voix pour relever les défis auxquels sont confrontées les populations. Les radios doivent être capables, dans leur organisation, de refléter la diversité de leurs publics. Mais, c'est ce n'est pas toujours le cas. Au Congo par exemple, les auditeurs se plaignent de la qualité des programmes proposés par plusieurs radios émettant sur le territoire. Dans l'attente des journaux et des émissions de qualité, ils suggèrent que les journalistes des chaînes de télévision et de radio bénéficient davantage de formations, afin de répondre à leurs souhaits, car au-delà de sa fonction d'informer, la radio est aussi un canal éducatif.

Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a rendu hommage au pouvoir durable de la radio, qui contribue à promouvoir la diversité et à édifier un monde plus pacifique et plus solidaire. La Journée a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa 67e session en février 2013.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

SANTE

L'alcool en voie de devenir un fléau au Congo!

D'une consommation frileuse hier à cause des interdits religieux, l'alcool gagne de plus en plus du terrain au Congo. D'aucuns pensent que c'est désormais la terre de prédilection de Bacchus vu la façon dont les Congolais consomment la bière, les liqueurs et autres boissons fortes, y compris le vin de palme. Selon le rapport relatif aux pays africains qui consomment plus d'alcool de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Congo occupe la 9e place sur 49 pays listés. Les pays africains qui consomment le plus d'alcool sont le Gabon (1er) suivi du Cameroun (2e).

Une vue des congolais dans une boite de nuit

Le Congo vient en 9e position sur les 49 pays identifiés par le rapport. Six Congolais sur dix prennent plus de 20 litres d'alcool par mois. Un score qui prouve que les Congolais sont ignorants des risques liés à l'alcoolisme.

Le Gouvernement, par le truchement des ministères de la Santé et du Commerce, se doit de veiller à tout ce que les Congolais consomment en matière d'alcool. Il doit s'impliquer dans la lutte contre l'alcoolisme en interdisant, par exemple, les publicités des boissons alcooliques à la télévision et en menant des campagnes de sensibilisation pour son éradication, tel qu'il le fait pour le sida, la maladie à virus Ebola, le paludisme, etc.

Les deux principales brasseries, BRASCO et BRALICO, situées respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire, ont un marché qui se chiffre à plus de 1,6 millions d'hectolitres par année. A côté des programmes de responsabilisation sociale, ces brasseries ne cessent de créer des gammes de marques d'alcool en changeant de format. Le Congo à lui seul possède plus de 15 marques de bières alcoolisées notamment: Primus, N'gok, Turbo, Stark, Mützig, whisky-cola, Vodka-pomme, Castel, Black, Black-N 'gok, Beaufort, Dopel et 33''Export...

Bien que ces brasseries contribuent étroitement à l'économie nationale en créant des emplois et en payant les impôts et la douane, il n'en demeure pas moins vrai que l'alcool nuit considérablement à la santé des populations quand il est exagérément consommé comme on l'observe dans le pays. Il constitue un frein au développement, car une population fortement alcoolisée ne peut donner le meilleur d'elle pour développer le pays. On compte aujourd'hui plus de 10 mille Bars, caves et boîtes de nuit ou night-club sur toute l'étendue du territoire national.

Comment un pays comme le Congo, qui a une population majoritairement chrétienne peut faire bon ménage avec l'alcool? Plus est ce sont les jeunes, l'avenir de ce pays, qui s'en empiffrent d'alcool.

Le Gouvernement doit mettre en place des institutions spécialisées pour expertiser la qualité de l'alcool consommé par les Congolais et lutter contre l'abus de l'alcool et les publicités sur l'alcool.

Il faut pour rêver d'un Congo meilleur, une génération responsable, formée, compétente et peu encline à l'alcool. L'Etat doit appliquer avec rigueur les lois sur l'alcool et les publicités y relatives. L'alcoolisme est un fléau.

Moïse AMPION
(Stagiaire)

SANTE

L'avocat, un allié santé?

Longtemps décrié pour sa richesse en graisses, l'avocat connaît depuis quelques années ses heures de gloire. Propulsé au rang de super-aliments par les accros au régime healthy, il est devenu une star alimentaire. Est-il un allié santé ou pas?

Quels bienfaits santé?

L'avocat regorge de qualités nutritionnelles et de bienfaits pour la santé. «Certes, il est gras, mais les lipides qu'il contient sont en grande majorité des acides gras insaturés (mono-insaturés et polyinsaturés) cardio-protecteurs, expliquent les nutritionnistes, Il est notamment très bien pourvu en acide oléique connu pour augmenter le bon cholestérol (HDL) et diminuer le mauvais (LDL).»

L'avocat est également une excellente source de vitamine E, vitamine liposoluble aux propriétés antioxydantes reconnues. «Cette vitamine est notamment très efficace pour protéger les cellules des méfaits des radicaux libres, responsables du vieillissement prématuré, mais aussi de certains cancers et des maladies cardiaques» expliquent toujours les spécialistes. Enfin, sa richesse en fibres et en vitamine K font de l'avocat un très bon régulateur de glycémie et un précieux allié contre le diabète.

Source: le journal des femmes santé

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

CABINET DE MONSIEUR
LE GREFFIER EN CHEF

INSERTION LEGALE

Par Maître Jean Clément NGATALI, Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville

DE LA LIQUIDATION DES BIENS DE LA SOCIETE MNCOM S.A.

Le Tribunal de Commerce de Brazzaville a rendu en date du 21 Janvier 2020, à la requête de la société MNCOM S.A, au capital de 10.000.000 de francs CFA, RCCM n° CG/BZV 13 B 4762, dont le siège social est sis au n° 277 de l'avenue Léon JACOB, Mpila, Brazzaville, aux fins de la liquidation de ses biens, la décision dont le dispositif est le suivant:

PAR CES MOTIFS
Statuant publiquement, sur requête, de la société, en matière commerciale et en premier ressort;

Constate que la société MNCOM S.A, représentée par Monsieur NGUESSO Maurice, est en cessation de paiement depuis le 30 juin 201

Prononce l'ouverture de la procédure de la liquidation de ses biens;

Désigne Monsieur Fulbert IBARA, mandataire de justice, syndic liquidateur de la société MNCOM, et Monsieur Alix Romain MOUKIAMA, Magistrat, juge-commissaire.

Dit et juge que le syndic procédera à la vérification des mentions et publicités prévues par la loi;

Ordonne l'exécution provisoire d'office de la présente décision;

Condamne la société MNCOM aux dépens.

Conformément à l'article 78 de l'AUPCAP: « ...Les créanciers composant la masse, à l'exception des créanciers d'aliments, doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic, dans un délai de 60 jours, et ceux domiciliés hors du territoire national, dans le délai de 90 jours. La production interrompt la prescription extinctive de la créance.»

Pour avis d'insertion légale,

Brazzaville, le 4 Février 2020.

KPMG CONGO

2e Etage Immeuble Makassi, Avenue Moe Vangoula
A côté de la clinique du Plateau, B.P.: 275

SAVINO DEL BENE Congo SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de F. CFA 65 000 000
Siège Social: 88, Avenue Barthélemy Boganda
Centre-ville Trois 3ème étage Pointe-Noire, R.C.C.M: PNR CG/PNR/13 B 11 09

Aux termes du procès-verbal des décisions du Conseil d'Administration de notre client, en date du 28 juin 2019, enregistrées le 21 Août 2019 à la recette dudit siège sous le numéro 7047, les administrateurs de la société SAVINO DEL BENE CONGO SA ont pris acte de la démission de Monsieur Mario SCHIAVO, en qualité d'administrateur et de membre du conseil d'administration de ladite société.

Dépôt dudit acte a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, en date du 19/02/2020, sous le récépissé numéro CG/PNR/13 B1 109 - 20 DA 145.

Fait à Pointe-Noire, le 19 Février 2020.

OFFRE D'EMPLOI N° 1

POSTE PROPOSÉ:
ECONOMISTE DES TRANSPORTS

Dans le cadre du développement de ses activités, une entreprise de la place souhaite recevoir des dossiers en vue d'une sélection de candidatures pour le recrutement d'un Economiste des transports.

DESCRIPTIF DU POSTE ET MISSIONS:

Le poste à pourvoir est rattaché à la Direction technique. Les principales missions sont :

- la réalisation des études économiques en matière de transport;
- l'élaboration, évaluation et suivi des projets;
- l'évaluation des investissements financiers nécessaires à la réalisation de certains projets dans le domaine du transport;
- la réalisation des études de trafic, à la comparaison des coûts en fonction des modalités de transport;

PROFIL RECHERCHE:

- BAC+5 au minimum en économie – avec, en dernière année, une spécialisation transports acquise dans le cadre d'un master professionnel «Economie des transports»;
- Au minimum 3 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire;
- Avoir une bonne connaissance des outils de facilitation des transports;
- maîtrise de la chaîne logistique de transports et du commerce international
- Etre âgé de 35 ans au maximum;
- Etre de nationalité congolaise;

APTITUDES PROFESSIONNELLES:

- autonomie et rigueur à traiter les incidents et gérer les priorités ;
- esprit d'initiatives, d'analyse et d'équipe;
- sens du service, curiosité technique;
- respect des cahiers des charges et procédures;
- maîtrise de l'anglais est un atout;
- maitrise de l'outil informatique (Microsoft office).

Composition du dossier de candidature

• CV détaillé et actualisé en précisant vos coordonnées et le poste choisis;
• Copies non légalisées des diplômes et photocopies des attestations de travail et de formation;

Date limite de dépôt des dossiers:
28 février 2020

Adresse e-mail:
recrutementcrack20190@gmail.com

Téléphone:
+ 242 06 806 84 84
04 464 61 61

OFFRE D'EMPLOI N° 2

POSTE PROPOSÉ:
CHARGE DU SUIVI DES FLUX DE TRANSPORT DES MARCHANDISES

Dans le cadre du développement de ses activités, une entreprise de la place souhaite recevoir des dossiers en vue d'une sélection de candidatures pour le recrutement d'un Chargé de suivi des flux de transport marchandises.

DESCRIPTIF DU POSTE ET MISSIONS:

Le poste à pourvoir est rattaché à la Direction technique. Les principales missions sont:

- le suivi du trafic multimodal des marchandises;
- la veille économique sur les évolutions tarifaires des coûts et délais de transports;
- le suivi des activités portuaires;

PROFIL RECHERCHE:

- Titulaire d'un Bac + 3 en transport international et logistique ou diplôme équivalent;
- Avoir au moins deux (02) ans d'expérience à un poste similaire;
- Etre âgé de 35 ans au maximum;

Etre de nationalité congolaise;

APTITUDES PROFESSIONNELLES

- maîtrise de la chaîne logistique de transport et du commerce international;
- autonomie et rigueur à traiter les incidents et gérer les priorités;
- réactivité, esprit d'analyse et d'équipe;
- sens du service, prise d'initiatives et curiosité technique;
- maîtrise de l'anglais est un atout;
- maitrise de l'outil informatique (Microsoft office).

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:

• CV détaillé et actualisé en précisant vos coordonnées et le poste choisis;
• Copies non légalisées des diplômes et photocopies des attestations de travail et de formation

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS:
28 février 2020

ADRESSE E-MAIL:
recrutementcrack20190@gmail.com

TÉLÉPHONE:

+ 242 06 806 84 84
04 464 61 61

EXPOSITION

Daniel Isaac Itoua et Grand-maître Kem Oboura ont pris leur quartier à l'IFC

La capitale congolaise abrite du 13 février au 5 mars 2020, à l'Institut français du Congo (IFC), une exposition d'objet d'art et d'artisanat sur le thème: «Visages et arts du pays Alima-Nkeni», organisée par Daniel Isaac Itoua et Grand-maître Kem Oboura. Elle est la restitution exhaustive de l'histoire du Congo, depuis sa création, jusqu'à ces jours.

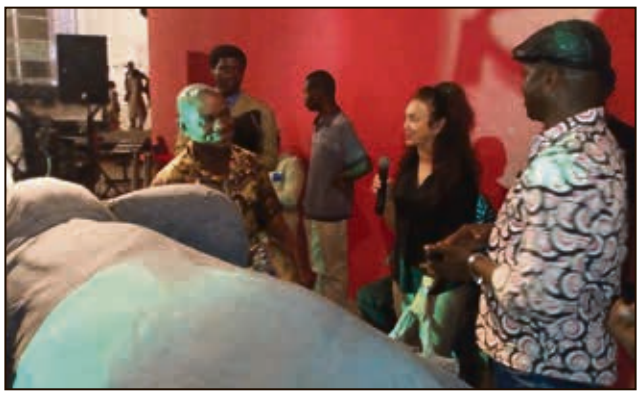

Daniel Isaac Itoua, à gauche, le jour du vernissage.

Une vue des objets exposés

Près d'une centaine des objets composent cette exposition. Nous pouvons citer, entre autres: nasse, pétrin, presse à pâte de manioc, pirogue, calebasse, canari, grelot, filet de chasse, tortue, python, cobra, léopard, soufflet, sanza, gibecière du chef, palmiers et autres objets traditionnels. Ces différents objets sont porteurs d'une signification précise.

Le palmier, par exemple, est considéré, selon les Bantous, comme «l'arbre de l'immortalité» qui a des vertus incontournables dans la société congolaise.

Avec le palmier, on obtient le vin que tout le village consomme, on l'utilise pour régler les litiges pouvant surgir au sein du village. Le palmier permet, également, de construire des maisons.

L'éléphant et le singe sont les rois de la forêt, considérée comme une école d'initiation, selon les Bantous.

La pirogue est un moyen utilisé pour se déplacer.

L'exposition de Daniel Isaac Itoua et Grand-Maître Kem Oboura relate, de manière exhaustive, l'histoire du Congo. «Cette exposition permet d'informer les jeunes n'ayant pas grandi au village pour découvrir les différents objets exposés et leurs rôles et comment est né le Congo», a dit Grand-maître Kem Oboura, lors du vernissage.

«Visages et arts du pays Alima-Nkeni» permet aussi de mieux connaître des peuples comme: les Gangoulou, Mbôsi, Moye, Tegué (Téké-Alima) et Atswa (peuple autochtone). «Nous avons présenté des animaux porteurs du pouvoir. Nous avons présenté des effigies des visages des peuples du pays de la Nkeni et de l'Alima, parce que les gens ne savent pas que l'histoire moderne du Congo commence par les berges de l'Alima. Quand Pierre Savorgnan De Brazza arrive pour la première fois au Congo, il est venu par l'Alima. C'est même lui qui donne le nom Alima à cette rivière que les Autochtones appelaient Ncunia. Et puis, on a toujours parlé des Bafourou. Or, les Bafourou, c'est Avourou, que ça soit les Tegué, que ça soit les Mbôsi, ils disent Avourou, qui veut dire étranger. Nous sommes venus pour restaurer cette histoire et nous voulons que l'architecture moderne à l'occidentale s'intéresse aussi à l'architecture vernaculaire», a dit, Daniel Isaac Itoua.

Il a également évoqué l'arrivée de Pierre Savorgnan De Brazza et ses compagnons à la rivière Alima qui avaient fait face à des résistants. Ce qui avait permis à De Brazza de fonder un village sur l'Alima où les ouvriers congolais travaillaient à couper le bois expédié à Brazzaville qui, selon lui, a servi à la construction des différentes maisons de cette ville.

A signaler que l'exposition «Visages et arts du pays Alima-Nkeni» a eu lieu, pour la première fois, en mars 2019 à Oyo, à plus de 400 kilomètres, au nord de Brazzaville, dans le département de la Cuvette.

Diachylon MASSAMBA (Stagiaire).

LANGUES

Soutenir la diversité culturelle et linguistique

L'humanité célèbre ce 21 février la 20e édition de la Journée internationale des langues maternelles. Elle est placée sous le thème: «Sauvons la diversité culturelle et linguistique à l'échelle nationale et mondiale». Au Congo, des associations œuvrant pour leur promotion et sauvegarde ont pris rendez-vous à l'Institut Français du Congo, dans l'après-midi de cette journée.

Des visiteurs, lors d'une édition précédente.

Déclarée en 2000 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Journée internationale des langues maternelles, deux décennies passées, que peut-on retenir en termes d'avancées dans l'usage des langues maternelles et particulièrement congolaises. C'est à ce titre qu'une poignée d'associations qui militent pour la sauvegarde et le développement des langues maternelles congolaises débattra sur la question. Une rencontre qui donnera, sans doute, des réponses aux questions: votre langue maternelle, celle de vos parents, est-elle encore en bonne santé? Est-elle moribonde ou sombre-t-elle dans le désespoir? Avez-vous assuré la transmission de la langue à votre progéniture?

Pour évaluer le travail réalisé par ces associations, exposés, animation, chants, poèmes et exposition d'ouvrages en langues congolaises sont prévus. Le public aura l'occasion de connaître l'immensité linguistique congolaise, entre autres, les langues Moyé, Vili, Mbochi, Dondo, Likuba, Bembé…

Pour faire asseoir les cultures congolaises, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a invité les pays membres à concevoir les manuels en langues maternelles, car, écrivaient les anciens, un message transmis en langue du terroir est mieux compris et intériorisé que celui d'une langue d'emprunt.

Ayant adhéré à l'initiative, le Congo, par le biais de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP), direction sous tutelle du ministère de l'Enseignement primaire, a déjà mis sur le marché des ouvrages écrits en plusieurs langues maternelles du terroir. La langue maternelle qui est l'identité d'un individu devra être sauvegardée. Outre son aspect culturel, la diversité linguistique est un élément non-négligeable dans le processus d'alphabétisation, déclarait la directrice générale de l'alphabétisation, Laure Matongo, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation 2019.

Pour elle, la conception des programmes d'enseignement en langue locale, surtout en alphabétisation des adultes, peut effectivement améliorer à la fois la cognition et faciliter des apprentissages.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (IFC)

Une rencontre littéraire autour du recueil «La mue des soleils insoupçonnés»

Paru en octobre 2019, aux Editions Renaissance Africaine, «La mue des soleils insoupçonnés» (71 pages, 10,50 euros) est le troisième recueil de poèmes de Malachie Cyrille Roson Ngouloubi, après «Le soleil des élites» et «La fleur idyllique». Le 18 janvier 2020, cet ouvrage a été au centre d'une rencontre littéraire à l'Institut français du Congo (IFC), qui a regroupé plusieurs férus de littérature.

Sous la modération de l'écrivain Rosin Loemba, Laure Dimix et Fidèle Biakoro ont accompagné l'auteur à l'honneur pour analyser sa pensée.

Le recueil de Malachie Cyrille Roson Ngouloubi comprend trois poèmes: «L'amoncellement des jours inamovibles», «La mue des soleils révoltés» et «La mue des soleils crispés». Des poèmes qui sont respectivement dédiés aux écrivains Tchicaya U Tam'si (Congo-Brazzaville), Léopold Sédar Senghor (Sénégal), et Assia Djebar (Algérie).

Expliquant le titre de son ouvrage, Malachie Cyrille Roson Ngouloubi a dit: *«La mue, c'est la régénérescence, c'est naître de nouveau. L'auteur nous livre, à travers ses vers de révolte, un véritable hymne à la liberté, cette liberté à laquelle tous les êtres humains ont droit pour mener à bien leur existence. Les «soleils insoupçonnés»* symbolisent les hommes, mais aussi la génération future. La mue de soleils insoupçonnés est, justement, cette grandeur niée, cette méconnaissance du bien et de la loi, cette forme de justice destinée aux plus faibles et vulnérables.»

Couverture la nuit des soleils insoupçonnés

L'auteur du receuil à l'honneur, au milieu

Laure Dimix et Fidèle Biakoro ont apprécié l'oeuvre de Malachie Cyrille Roson Ngouloubi, tant du point de vue du fond que de la forme. Une œuvre qui, selon eux, est très éducative.

«L'écrivain fonctionne avec des mots et touche le cœur des autres. Quand un peuple est développé, ce peuple lit», a, en outre déclaré Fidèle Biakoro. Et Laure Dimix d'ajouter que l'ouvrage de Malachie Cyrille Roson Ngouloubi est multisectoriel et touche beaucoup un public large, diversifié.

«La mue des soleils insoupçonnés» se lit véritablement comme une profonde métaphore, métaphore plurielle de nos sociétés en crise. Mais, en fin de compte, toute une philosophie de la vie s'y dégage. La «mue» étant ce moment de régénérescence, de rajeunissement ou tout simplement une forme de renaissance propre à certains animaux.

Partant de cette considération définitionnelle de départ, le poète, en saisissant la grande portée du soleil, tente de retracer la vie dans cette volonté de régénérescence. C'est en quelque sorte l'expression du vide, de la candeur du ciel, du déshonneur, de la conspiration et du déchirement», lit-on, à la quatrième page de couverture.

Né 6 janvier 1989, à Brazzaville, en République du Congo, Malachie Cyrille Roson Ngouloubi est diplômé en sciences économiques et de gestion.

Chercheur et enseignant dans des universités, il est responsable du cabinet MCN Conseil et formation (économie, gestion, environnement, développement durable et littérature), écrivain, cinéaste, sportif et membre du Forum des gens de lettres de Brazzaville (FGL) et de la Société des poètes français (SPF).

Léa KOBISSIDI KOUILOU (stagiaire)

CHAN-CAMEROUN 2020

Des retrouvailles qui s'annoncent électriques

Les Diables-Rouges sont qualifiés pour la phase finale du CHAN (Championnat d'Afrique des nations, réservé aux joueurs des championnats de leur pays), du 4 au 25 avril prochain au Cameroun. Sur leur chemin, dans le groupe B de la phase de poules, non seulement la Libye et la RDC pour des retrouvailles très attendues, mais aussi le Niger, un adversaire dont on ne se méfiera jamais assez.

Tel est le verdict du fameux tirage au sort intervenu lundi 17 février dernier à Yaoundé, la capitale du pays hôte de la compétition. C'est la troisième fois que le Congo y prendra part. La première remonte à 2014 en Afrique du Sud. Cette année-là, les Diables-Rouges en avaient déjà décousu sportivement avec la Libye, un certain 21 janvier à Polokwane. Ils menaient au score (2-0, buts de Moïse Nkounkou et Hardy Binguila) au bout de soixante-quinze minutes de jeu avant d'être tenus en échec (2-2), l'égalisation intervenant dans le temps additionnel. Troisième du groupe, les Diables-Rouges étaient donc passés à côté d'une première participation aux quarts de finale, tandis que la Libye avait fini par remporter le tournoi. Les férus du football congolais s'en mordent encore les doigts aujourd'hui.

Les Diables-Rouges au tournoi international de football de Kinshasa en janvier dernier (Ph. d'arch.)

La Libye, bête noire du Congo

La deuxième participation, c'était en 2018 au Maroc. Le sort a voulu que Congolais et Libyens se retrouvent encore, cette fois en quarts de finale. Comme en 2014, la Libye est passée, bien qu'aux tirs au but cette fois-là (1-1, puis 5 tab à 3). Pour prendre la quatrième place du tournoi.

Chaque fois donc, la Libye a joué un mauvais tour aux Diables-Rouges. Elle est, peut-on dire, la bête noire du Congo. Et le CHAN est un tournoi qui lui sied bien.

Des retrouvailles attendues aussi avec les Léopards de la RDC, vainqueurs de l'épreuve en 2009 et 2016. Cette affiche n'est pas inédite. Les Diables-Rouges avaient barré la route aux Léopards de la RDC lors des qualifications pour la troisième édition en 2014 et pour la cinquième édition en 2018. Et les Léopards avaient éliminé les Diables-Rouges pour l'édition inaugurale en 2009. En outre, les matches entre les deux voisins frontaliers (les deux pays sont séparés par le fleuve Congo) ont toujours été une affiche bouillonnante. En effet, Congo-RDC est une espèce de derby à l'international, une longue rivalité opposant les deux nations. Il prend même les allures d'une affaire de suprématie politique. Dans la mesure où l'orgueil patriotique habite les équipes nationales des deux pays, toutes compétitions confondues. Cela s'est vérifié, notamment lors des CAN 1968, 1972, 1974 et 2015.

Congo-RDC d'avril 2020 annonce déjà ses couleurs. A Brazzaville comme à Kinshasa, le temps sera suspendu à l'heure du match. L'horloge ne continuera à tourner qu'au terme de la partie.

Les deux matches à venir, et celui contre le Niger (tombeur de la Côte d'Ivoire lors des qualifications), le quatrième protagoniste du groupe B, exigent le sérieux dans la préparation et le choix des joueurs. Mais aussi le soutien matériel et financier de la Fédération congolaise de football et des pouvoirs publics. Un succès ne relève jamais d'un heureux hasard. Personne ne doit se tromper là-dessus.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Des fidèles, des infidèles et un néophyte au Cameroun!

Depuis 2009, la CAF organise une compétition dénommée CHAN. La sixième édition se déroulera cette année au Cameroun. Seize équipes se sont qualifiées: Burkina Faso, Congo, Guinée, Libye (en remplacement de la Tunisie qui a déclaré forfait), Mali, Maroc, Namibie, Niger, Ouganda, RDC, Rwanda, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Cameroun (pays hôte). Le néophyte, Togo, rejoindra les spécialistes du CHAN. Tous ont été affectés dans les quatre groupes ci-dessous:
Groupe A : Cameroun, Mali, Burkina Faso, Zimbabwe ;
Groupe B : Libye, RDC, Congo, Niger ;
Groupe C : Maroc, Rwanda, Ouganda, Togo;
Groupe D: Zambie, Guinée, Namibie, Tanzanie.
Les fidèles sont des habitués du CHAN, qui l'ont remporté une ou plusieurs fois, finalistes ou simplement demi-finalistes. A tout seigneur, tout honneur. Il est légitime d'ouvrir la liste des habitués par la RDC, double vainqueur de l'épreuve (2009 et 2016) en quatre participations en phase finale. Il est difficile de lui contester son leadership. Il est talonné par la Libye (3 participations) qui l'a gagné une fois, en 2014, et a été demi-finaliste en 2018.
Le Maroc compte également une victoire (2018) pour trois participations. La Zambie a été aussi demi-finaliste en 2009, pour trois participations.
Si l'Ouganda et le Zimbabwe (4 fois); le Cameroun, le Rwanda et le Mali (3 fois); le Congo, la Guinée, le Burkina Faso et la Zambie (2 fois); la Tanzanie et la Namibie (1 fois) ont été déjà en phase finale, leurs participations ne leur ont jamais porté bonheur. Enfin, le Togo découvrira le CHAN en sa sixième édition.

FOOTBALL A POINTE-NOIRE ET AU KOUILOU

Les douze mesures de relance du candidat Oborabasi

Le renouvellement du bureau exécutif de la Ligue de football de Pointe-Noire et du Kouilou est prévu le 26 février prochain. Des spécialistes se sont portés candidats à la présidence. Parmi eux: le colonel de police à la retraite Gaëtan Victor Oborabasi, président d'honneur de FC Nathalys. Il a confirmé son intention lors d'une conférence de presse vendredi 14 février dernier. Il propose des mesures pour relancer ce football.

Son projet de développement s'intitule «Vision-2020». Il est axé sur douze piliers: la bonne administration et l'organisation du championnat départemental; la mise en place des structures de base; la formation et l'encadrement des jeunes arbitres, des entraineurs, et commissaires; la formation et l'encadrement des responsables de football; le statut du joueur; la relance et le suivi du football des jeunes, du football féminin et du football loisir; la vulgarisation des textes qui régissent le football en général et le football départemental en particulier; la communication; la compétition; la vie des clubs;La planification; le sponsoring, le partenariat et la diversification des activités.

A propos notamment du premier pilier, *«sous la bienveillance des autorités départementales et locales»,* un championnat digne de ce nom, avec 20 clubs de D1, dont 16 clubs de Pointe-Noire et 4 du kouilou (Hinda, Makola, Mvouti, Loango, Madingo-Kayes, Kakamoéka, et Nzambi) sera organisé, en assurant, propose-t-il, *«le transport des équipes».*

Concernant notamment le sixième pilier, *«un partenariat tripartite est envisageable entre la ligue départementale, la direction départementale des sports et les directions départementales de l'enseignement technique et général en vue de la pratique du football selon les catégories d'âges dans les établissements scolaires, les quartiers et les arrondissements, la mise à disposition des maitres d'éducation physique. Détecter et protéger les jeunes talents. Revaloriser le mwana-foot, ainsi que le football des dames par la création des clubs féminins. Créer les conditions de suivi du football ewawa»*, propose Gaëtan Victor Oborabassi, qui est aussi ceinture noire 4è dan de karaté, style shotokan.

Gaëtan Victor Oborabasi (à gauche)

«Ensemble, retournons aux fondamentaux avec un nouveau style managérial, pour un football plus performant au Kouilou et à Pointe-Noire», a-t-il conclu.

On a noté la présence d'anciens footballeurs aux côtés du candidat à la présidence, comme Sébastien Lakou ''Abossolo'', ''Djelvins'' Bikakoudi, Gervais Tchimbakala ''Wello''.

Un échange avec les invités a mis un terme à sa conférence de presse.

Et si les mesures qu'il préconise produisaient les fruits qu'il en attend? Le football des deux departements pourrait alors redevenir compétitif...

Equateur Denis NGUIMBI

14E ÉDITION DE LA ''CLERICUS CUP''

Présentation de l'événement le 27 février

La 14e édition de la ''Clericus Cup'', championnat international de football pour les séminaristes et les prêtres, soutenue cette année par les Chevaliers de Colomb, sera présentée à la presse le jeudi 27 février 2020, à 11h, au Centre sportif Pio XI de Rome, indique un communiqué des organisateurs.

À 10h, à la Chapelle des Chevaliers de Colomb, se tiendra la messe de la Clericus Cup célébrée par Don Alessio Albertini, assistant ecclésiastique national du Centre sportif italien (CSI). Le match inaugural du tournoi ecclésiastique international aura lieu le 8 mars.

Le championnat est promu par le Centre sportif italien, avec le patronage du Bureau national des loisirs, du tourisme et des sports de la Conférence épiscopale italienne (CEI), du Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie et du Conseil pontifical pour la culture du Vatican.

Joueurs de la Clericus Cup avec le Pape

La Clericus Cup a été officiellement lancée en 2007, mais elle avait fait ses débuts en 2003, lorsque Jim Mulligan, séminariste du Collège pontifical Beda, avait organisé un tournoi impliquant huit équipes internationales des séminaires de Rome.

OMNISPORTS

Coronavirus: le monde du sport chamboulé par l'épidémie

De nombreux événements sportifs sont annulés en Chine et en Asie à cinq mois de l'ouverture des Jeux olympiques de Tokyo.

De par sa nature éminemment planétaire, le sport est inévitablement touché de plein fouet par les mesures de précaution mises en place pour lutter contre l'épidémie de coronavirus. La liste des événements sportifs annulés en Chine et en Asie ne cessent ainsi de s'allonger, créant, dans certaines disciplines, de véritables problèmes alors que se profilent cet été les JO de Tokyo (du 24 juillet au 9 août).

En lutte, par exemple, un tournoi de qualification olympique pour les combattants asiatiques devait se tenir du 27 au 29 mars prochain à Xi'An, dans le centre de la Chine. La Fédération internationale cherche un nouveau terrain d'accueil. Mais sur son site officiel, est encore visible le programme prévu dans la ville chinoise…Même constat avec les Championnats d'Asie de badminton, prévus du 21 au 26 avril à… Wuhan, l'épicentre même de l'épidémie. Pour l'instant, aucune annonce n'a été faite concernant un report ou une délocalisation de l'événement…

(Source : Le Figaro)

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-Verbal en la forme sous seing privée de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société GLOBAL DEVELOPPEMENT SARL au capital de 402.839.000 F. CFA, dont le Siège est sis 01, Avenue Eau de Source, Quartier NGOYO, B.P.: 4157, RCCM 091B949, s'est tenu en date du 17 Août 2019, sur convocation de la gérance. L'ordre du jour portant sur:
1- Changement de forme juridique;
2- Modification de l'objet social.
Résolution 1: L'Assemblée Générale de la Société décide, à l'unanimité, de la transformation de la Société GLOBAL DEVELOPPEMENT SARL en Société Anonyme avec Conseil d'Administration, à compter de l'enregistrement du Procès-Verbal;
Résolution 2: En conséquence de ce qui précède et après avoir pris connaissance des Statuts de la Société sous sa nouvelle forme, l'Assemblée Générale a adopté toute dispositions des nouveaux Statuts.
Résolution 3: Désignation des dirigeants
La Société est administrée par un Conseil d'Administration. A cet effet, l'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil d'Administration pour une durée de deux ans en qualité d'Administrateur. Il s'agit de Messieurs Augustin ZODJI, Dominique ANAGONOU ZODJI et Clément TSANA.
Le Conseil d'Administration a désigné, à son tour, pour la période visée, Monsieur Augustin ZODJI en qualité de Président Directeur Général et nomme sous proposition du Président Directeur Général Messieurs Dominique ANAGONOU ZODJI et Clément TSANA en qualité de Directeur Général Adjoint.
Résolution 4: Modification de l'Objet Social
L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adjoindre à l'objet social les activités ci-après:
-Agro-industrie;
-Assemblage des fontaines d'eau;
-Call Center.
Par conséquent, l'Assemblée Générale modifie comme suit l'article portant «l'objet social de la Société»:
«La Société a pour objet, au Congo, ainsi qu'à l'étranger :
1- Le traitement de l'eau, son conditionnement et sa commercialisation; le traitement des emballages, des sachets d'eau et des bouteilles ; la construction et les travaux publics; l'agro-industrie, l'assemblage des fontaines d'eau, le call center, l'alimentation, l'importation et l'exportation et la publicité;
2- Et, généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utile au sens comptable, d'en faciliter la réalisation ou le développement.»
L'Assemblée des associés désigne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôt qu'elle entraînerait.

Fait à Pointe-Noire, le 19 Février 2020
Pour insertion,
Le Conseil d'Administration

IN MEMORIAM

22 février 2007 – 22 février 2020, cela fait 13 ans jour pour jour, que le Seigneur rappelait à lui son serviteur Joséphine BILONGUI (Mâ NKABI) décédée à Brazzaville.

A l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants Joseph MOUHANI, Mathias BOUKONO, Dominique MIAFOUNA, Victor NDALA, Madeleine VOUVOUNGUI et Lucien Yves BAVOUKININA, ainsi que les petits-fils prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Le 23 février 2020, à 8 heures, 9 heures, une messe sera dite à sa mémoire à l'église Sainte-Rita de Moukondo et Notre Dame de l'Assomption d'Oyo.

Que ton âme repose en paix pour l'éternité!

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2020-002
POSTE VACANT: INFIRMIERE
(REGISTERED NURSE)
Grade - FSN-09
Contrat à durée indéterminée
DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 20 Février
DATE DE CLOTURE: 12 Mars

EXIGENCES DU POSTE:
- Avoir un Diplôme en sciences infirmières ou diplôme/certificat équivalent d'une école de sciences infirmières accréditée. Doit posséder une licence d'infirmière valide ou une licence actuelle d'infirmière autorisée sans restriction du pays hôte, du pays d'origine ou des Etats-Unis;
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3);
- Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle en tant qu'infirmière qualifiée.

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision indirecte du médecin régional agréé et la supervision directe du médecin local, le/la titulaire est responsable des soins médicaux dispensés aux employés de la Mission ainsi qu'aux membres des familles admissibles conformément aux directives cliniques approuvées par MED, ainsi que de la maintenance et de l'inventaire de tout le matériel, des fournitures médicales et de la mise en œuvre des programmes de vaccination.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web . https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (Tél.: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)
N.B.: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire 50, Avenue Moé Vangoula
Immeuble Café de Paris 1er étage; Tél.: 05 031 39 32/06 885 49 40
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE
SOCIETE SCI YEMAMO

Société Civile Immobilière
Au capital de F. CFA: 1.500.000
Siège social: Centre-ville, vers le Centre de Repos - Côte Sauvage
Pointe-Noire (République du Congo)
RCCM CG/PNW08 D 25

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société S.C.I YEMAMO, en date à Pointe-Noire du 12 Décembre 2019, déposé au rang des minutes de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula, Immeuble ex-Café de Paris, 1er étage, en date du 10 Février 2020, enregistré même ville le 13 février 2020 folio 3 1/9 n°1274, portant:

- Révocation de Madame INGOBA Simone de ses fonctions de gérant de la SCI YEMAMO;

- Nomination de Monsieur PEREIRA Serge, non-associé, en qualité de gérant de la SCI YEMAMO, pour une durée indéterminée;

Statuts mis à jour au 10 février 2020, enregistrés à Pointe-Noire, le 13 février 2020, folio 31/2 N° 1267.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n°20 DA 140 du 14/02/2020.
RCCM N°CG/PNR/08 D 25.

Pour insertion,

Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

Office notarial Stanislas BAKISSY
Domiciliation: Etude Anicet BALHOU, Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303, 1 9, Avenue Charles DE GAULLE, B.P.: 4171; Tél.: (242) 05 792 7575 - 06 620 49 57;
e-mail: bakissystan@yahoo.fr
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION - LIQUIDATION
SOCIETE «TECH MAHINDRA LIMITED»

Siège: Résidence de la Plaine, 1er étage, marché de la Plaine, Centre-ville, Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO/RCCM CG/BZV/1 1 B 2476

Aux termes d'un acte sous seing privé des actionnaires de la société TECH MAHINDRA LIMITED, dont le siège social est situé Gateway Building, Apollo Bunder/Mumbai 400 001 Maharashttrat INDE, reçu en dépôt par le Notaire soussigné le dix décembre deux mil dix-neuf,
Il a été décidé de la dissolution et la liquidation anticipée de la société suscitée.

En conséquence de ladite décision, radiation effective du Registre de Commerce et du Crédit mobilier a été obtenue le 20 janvier 2020 sous le numéro 20 DA 8.

Madame Doriane Edna Edith KABOUKA a été nommé liquidateur.

Pour avis,

Le Notaire.

BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Votre
Eau Familiale !
Vival
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11